



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le mardi 12 février 2013 — Vol. 43 N° 11

Étude des crédits du ministère du Conseil
exécutif (5) : volet Capitale-Nationale

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le mardi 12 février 2013 — Vol. 43 N° 11

Table des matières

Capitale-Nationale	
Discussion générale	1
Adoption des crédits	27
Documents déposés	27

Intervenants

Mme Noëlla Champagne, présidente

Mme Agnès Maltais
M. Sam Hamad
M. Daniel Breton
M. Émilien Pelletier
Mme Diane Gadoury-Hamelin
M. Gérard Deltell

- * Mme Françoise Mercure, Commission de la capitale nationale du Québec
- * Mme Josée Tremblay, Secrétariat à la Capitale-Nationale

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en après-midi et en soirée pour l'étude des crédits du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.
Les crédits du volet Affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 4 février 2013.
Les crédits du volet Conseil exécutif du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 7 février 2013.
Les crédits des volets Institutions démocratiques, Commission d'accès à l'information et Laïcité du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 8 février 2013.
Les crédits du volet Affaires autochtones du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 12 février 2013.
Les crédits du volet Jeunesse du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des relations avec les citoyens le 19 février 2013.

Le mardi 12 février 2013 — Vol. 43 N° 11

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (5) : volet Capitale-Nationale*(Dix heures deux minutes)*

La Présidente (Mme Champagne) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes, bien sûr, dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie ce matin afin de procéder à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif pour l'exercice financier 2013-2014.

Alors, M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Villeneuve (Berthier) est remplacé par M. Pelletier (Saint-Hyacinthe); M. Carrière (Chapleau) est remplacé par M. Hamad (Louis-Hébert); et M. Spénard (Beauce-Nord) est remplacé par M. Deltell (Chauveau).

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, étant donné qu'il s'agit d'un volet d'une durée de deux heures, il n'y aura pas de remarques préliminaires. Nous allons donc procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'un peu moins de 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et la mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin du temps qui est alloué à l'étude de ce volet. Puisque nous avons débuté nos travaux à 10 h 2 et qu'une période de deux heures doit être consacrée à l'étude de ce programme ce matin, alors est-ce qu'il y a consentement pour poursuivre au-delà de nos travaux... de l'heure prévue, soit jusqu'à 12 h 2?

Une voix : Consentement.

Capitale-Nationale**Discussion générale**

La Présidente (Mme Champagne) : Excellent. Alors, je vais inviter tout de suite M. le député de Louis-Hébert, porte-parole de l'opposition officielle pour la Capitale-Nationale, à prendre la parole pour un bloc d'échange d'à peu près 20 minutes, 17 minutes, possiblement.

M. Hamad : 20 minutes?

La Présidente (Mme Champagne) : Pas tout à fait 20 minutes, vu qu'on a perdu un petit de temps, là, j'ai...

M. Hamad : Mais on l'a prolongée, alors j'ai 20 minutes.

La Présidente (Mme Champagne) : C'est des blocs d'environ 17 minutes si on veut respecter l'heure qui est là. Alors, on commence puis, s'il y avait besoin d'ajouter, on posera la question. Allez-y.

M. Hamad : O.K. On verra. O.K. C'est bien. Alors, merci, Mme la Présidente. Je vais saluer ma collègue la ministre, Mme Maltais, et mes collègues à l'Assemblée nationale, les députés du Parti québécois qui sont présents ici et je vais saluer, bien sûr, Mme Mercure, et Mme Tremblay, et l'équipe de la Capitale-Nationale, et l'équipe de la Commission de la capitale.

Vous savez, comme Mme Maltais et comme le député de Chauveau, nous avons à coeur le développement de la Capitale-Nationale, et évidemment l'objectif aujourd'hui, c'est s'assurer que la ministre de l'Emploi, Solidarité... mais plutôt la ministre responsable de la Capitale-Nationale aujourd'hui va continuer sur la même envolée que nous avons dans le passé et surtout continuer le développement économique de la région, le développement des infrastructures et supporter les villes et les municipalités dans leur développement, parce que la région de Québec est devenue un exemple, au Québec, dans le développement. J'ai regardé le taux de chômage vendredi dernier, on était à 4,5 %, 4,6 %. C'est le plein-emploi. Et évidemment ce n'est pas un fait du hasard. Puis il ne faut pas tomber dans le piège, prendre juste un taux de chômage de un mois, mais plutôt prendre l'ensemble, parce qu'il y a des tendances, prendre une année. Sur une année, on regarde que...

Et je me souviens, en 2003, la région de la Capitale-Nationale avait un taux de chômage de 9 %, donc on a baissé de moitié. Il y a eu une création de 70 000 emplois dans la région de Québec depuis 10 ans. Aujourd'hui, on voit que les gens sont très fiers d'entreprendre, de développer, et aussi on a des villes dynamiques dans la région qui participent aussi au développement de la région.

Je ne vais pas trop rester sur les remarques préliminaires, mais je vais aller directement aux questions. La première question que j'ai — il y a quelques dossiers dans la région de Québec — est dans l'infrastructure. Parce que, dans le Conseil du trésor, ce qu'ils me disaient, dans les crédits... que ce qu'on a vu dans les cahiers de crédits, il y a une coupure de

1,5 milliard dans le plan d'immobilisations sur cinq ans, et 1,5 milliard, c'est énorme. Alors, évidemment, quand il y a des coupures, la première question que nous posons : Est-ce que la région de Québec va subir ces coupures-là? Et donc mon inquiétude... Par exemple, est-ce que le pont de l'île d'Orléans, le boulevard Henri-IV, les entrées des ponts... Alors, il y avait plusieurs projets.

Évidemment, je ne veux pas qu'elle me dise, ce matin, qu'il n'est pas dans le PQI, parce que c'est des projets qu'on les planifie, mais je veux entendre aujourd'hui de la ministre que, vraiment, elle les suit et elle veut les protéger. En passant, Henri-IV, l'île d'Orléans, ce n'est pas des projets esthétiques, c'est des projets où ils touchent la sécurité des citoyens. C'est important parce que la vie utile de ces projets-là est presque terminée, et donc les travaux majeurs imposent. Alors, voilà une question concise, j'apprécierais une réponse concise.

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, Mme la ministre, à vous, avec la réponse concise.

Mme Maltais : Merci, Mme la Présidente. Bien sûr, ma réponse à la question concise sera brève et claire. Mais, avant, comme le député de Louis-Hébert a pris la peine de dire à quel point la région allait bien, je vais quand même passer quelques commentaires comme lui.

Mais, d'abord, bonjour, Mme la Présidente, bonjour aux membres du comité... membres de la commission parlementaire, je pense aux... mes députés ministériels qui sont ici, les députés ministériels. Je vais saluer aussi les deux porte-parole de l'opposition, le député de Louis-Hébert, le député de Chauveau. Bonjour. Nous nous retrouvons année après année autour de l'étude des crédits de la Capitale-Nationale; c'est toujours un plaisir. Les échanges sont toujours aussi, je pense, intéressants pour les citoyens de la région. Si vous permettez, je vais vous dire qu'à mes côtés, à droite, se trouve d'abord la sous-ministre associée à la Capitale-Nationale. J'ai mon chef de cabinet et la nouvelle présidente de la Commission de la capitale nationale, Mme Mercure, ainsi que toute l'équipe qui a préparé ces crédits.

Alors, oui, la région va bien, la région va très bien économiquement, et il y a une continuité dans le développement économique de la région. Il faut se rappeler que, dans la fin des années 90, le Parti québécois avait fait une stratégie de diversification économique. Le taux de chômage était très élevé dans les années 1994-1995, et s'est ensuivi un sommet sur l'économie et l'emploi, ça, qui était national, mais, dans la région, on s'est fait notre propre sommet qui était un sommet sur la diversification économique. Et ce qui a été mis en place à ce moment-là a porté fruit et a été... je vous dirais que les travaux de l'ancien gouvernement ont été dans la foulée de cette nouvelle stratégie là. Donc, il y a une continuité dans la région, il y a une vision commune du développement économique qui est axée sur la diversification, qui est axée sur la nouvelle économie, qui est axée sur les liens entre l'université, où sont nos chercheurs, et les entreprises qui sont innovantes. Alors, derrière tout ça, il y a toute une stratégie qui s'est poursuivie au fil du temps.

• (10 h 10) •

Le député de Louis-Hébert me questionne sur les projets d'infrastructures. Oui, il y a un problème au Québec actuellement : le niveau d'endettement est incroyable. Quand nous avons laissé le pouvoir, je crois que la dette du Québec était d'à peu près 128 milliards de dollars; elle a augmenté de 50 %, ce qui veut dire que le niveau d'endettement du Québec est rendu à à peu près 180 milliards, 178, 180 milliards, ce qui veut dire que le précédent gouvernement a endetté plus le Québec que tout autre gouvernement qui est précédent. Alors, c'est assez lourd sur un budget, c'est très lourd. Alors, oui, on va revoir les dépenses du plan québécois d'investissement, de ce qu'on appelle entre nous, les parlementaires, le PQI. On va les revoir. Maintenant, les projets qui sont sur la table à Québec sont importants, et je les suis de très près. C'est mon devoir, c'est ma responsabilité. Croyez-moi, je vais l'assumer entièrement.

Sur le pont de l'île d'Orléans, le député qui a posé la question, le député de Louis-Hébert, connaît bien le dossier puisqu'il a été ministre des Transports dans le passé. Alors, on sait tous qu'en ce moment le pont de l'île d'Orléans, il est sécuritaire, sa structure est en bon état, et c'est en 2010 que le ministère des Transports a signé un contrat de services professionnels pour assurer l'inspection et l'entretien annuel du pont.

Il y a plusieurs étapes à franchir avant de procéder au remplacement du pont. En 2011, les études géosismiques visant à déterminer le profil du roc ont été réalisées, de même que l'étude sur les besoins de navigabilité. Donc, on est là-dedans. Mais l'étude des corridors routiers qui permettra de définir l'emplacement optimal pour la localisation d'un nouveau lien se poursuit, et chacune des options est documentée. Donc, des études se poursuivent actuellement, et je vais vous dire qu'on va... le ministère des Transports, à ce que je sache, veut vraiment continuer d'être en lien direct continué avec les élus de l'île d'Orléans pour qu'ils connaissent, là, vraiment la situation à chaque étape du projet.

Maintenant, il y a quand même, à l'entrée du pont, il y a aussi une question... il y a une question de sécurité. Un jour, il va falloir remplacer le pont de l'île d'Orléans, et c'est ce qu'on prépare. Il y a aussi une question d'aménagement. Tant qu'à y être, pourquoi ne pas préparer l'aménagement de la tête du pont? Alors, Mme la Présidente, si les élus le veulent, je peux passer la parole à la présidente de la Commission de la capitale nationale, qui peut ajouter quelques mots là-dessus. Comme vous voulez.

La Présidente (Mme Champagne) : Est-ce qu'il y a consentement?

M. Hamad : ...

La Présidente (Mme Champagne) : C'est correct? C'est suffisant?

M. Hamad : C'est suffisant. Vous avez parlé de développement économique et vous voulez continuer dans la même progression. Et le programme de promotion et développement économique de la région a été coupé de 3,3 millions.

C'est une première depuis cinq ans dans la région de Québec. Mais, dans le passé, les autres ministres responsables de la région protégeaient la Commission de la capitale nationale et protégeaient le Bureau de la Capitale-Nationale en faisant des coupures, mais dans les ministères au lieu de faire des coupures dans la commission et dans le... Alors, cette année, je pense que je dois donner le bénéfice du doute, parce que la ministre arrivait et elle n'a pas encore eu le temps. Ça, c'est correct. Mais les coupures de 3,3 millions dans la région, sur le développement économique et la promotion, quel est l'impact?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Alors, pour la grande majorité de la coupure, zéro impact. Comment peut-on dire qu'une coupure va être zéro impact? Voici comment je vais l'expliquer.

M. Hamad : ...l'indexation, c'est pareil, là. Les coupures, il n'y a pas d'impact, c'est la même logique. Expliquez-nous donc ça ce matin.

Mme Maltais : Avec plaisir. J'espère que vous ouvrez grand vos oreilles, M. le député, vous n'en reviendrez pas.

Des voix : Ha, ha, ha!

Mme Maltais : Les crédits de transfert qui sont accordés à la ville de Québec depuis des années dans la Stratégie de diversification économique de la Capitale, il s'est accumulé entre 19 et 20 millions de dollars, actuellement, qui sont à la ville de Québec et qui sont inutilisés. Je répète : inutilisés. Alors, sur ce 19 millions de dollars, nous prenons 1,8 million de dollars. Donc, il y a des sommes qui sont versées depuis cinq ans, ça a commencé en 2007-2008 et jusqu'à 2011-2012. Le gouvernement du Québec a versé à la ville de Québec une somme de 25 millions; c'était dans le cadre de la stratégie de développement de toutes les régions. C'est une aide qui avait été élaborée... attribuée afin que la ville élabore et mette en oeuvre un plan de développement économique. Alors, la convention qui est signée avec la ville, que le précédent gouvernement avait signée, prévoyait que la ville utilise, sur une base annuelle, annuelle, une somme de 2 millions pour le plan de développement économique et une somme de 3 millions afin de financer les projets découlant de la démarche ACCORD. Alors, de cette somme, au 31 mars 2012, il y avait, d'inutilisé, 19,1 millions de dollars.

On a discuté avec le maire de la ville de Québec, on lui a dit : Écoutez, le gouvernement a l'intention d'introduire la rigueur budgétaire. La région, je pense, est une des régions, je pense, qui clame le plus souvent cette idée que la rigueur budgétaire, elle est importante. On a dit... on lui a dit : Écoutez, on prendrait cette somme dans les fonds qui, actuellement, sont inutilisés, et il a bien accepté, je pense, la situation. Alors, nous voyons bien qu'on va jouer dans des fonds qui sont actuellement inutilisés.

M. Hamad : La Commission de la capitale nationale, coupure de 1,5 million.

Mme Maltais : Le budget de la capitale nationale passe...

M. Hamad : La commission, la commission.

Mme Maltais : Le budget de la Commission de la capitale nationale va passer de 19,5 millions à 18 millions.

M. Hamad : 1,5 million.

Mme Maltais : Alors, je vais vous donner ceci — où est-ce que c'est? — voilà. Alors, pour 1 015 900 \$, il s'agit d'ajustements au service de dette en raison d'emprunts qui n'ont pas été effectués en 2012-2013, tout simplement. Alors, vous voyez, là, jusqu'ici, on voit... déjà 3 millions qui sont... qui n'aurait absolument aucun impact sur le développement de la région. Je veux demander à la présidente de la commission de la culture... de la Commission de la capitale nationale de nous expliquer cet ajustement, là, du 1 015 900 \$.

La Présidente (Mme Champagne) : Est-ce qu'il y a consentement pour que Mme Mercure... Alors, Mme Mercure, pour fins d'enregistrement, votre nom et votre titre, s'il vous plaît.

M. Hamad : Concis.

La Présidente (Mme Champagne) : Concis, s'il vous plaît.

Mme Mercure (Françoise) : Oui. Alors, Françoise Mercure, présidente-directrice générale de la Commission de la capitale nationale.

Alors, c'est ça, donc, le 1 015 900 \$, c'est un ajustement du service de dette pour des emprunts non réalisés en 2012-2013. Par la suite, il y a 486 900 \$ qui seront des réductions de dette dans nos fonctionnements, 34 000 \$ pour des réductions déjà annoncées dans le plan de réduction de dette d'il y a quatre ans. Ensuite, on a 240 000 \$ dans Parcs et espaces verts, 39 600 \$ dans l'administration et 170 000 \$ dans Promotion et aménagement qui vont très bien se faire dans notre budget de fonctionnement.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme Mercure. M. le ministre... M. le député.

M. Hamad : Dans la rencontre cordiale entre le maire et la présidente de la commission, je lis, là — c'est l'article de presse : «Il avait tranché que Mme Mercure et la [commission] devraient se concentrer sur deux choses : faire augmenter son budget, qui est amputé de 450 000 \$, et "livrer Samuel-De Champlain"...»

Est-ce que ça engage aujourd'hui la présidente de la commission pour livrer Samuel-De Champlain tel que prévu dans les échéanciers?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Alors, M. le Président, je suis heureuse que le député de Louis-Hébert adopte... aborde ce sujet. On va rappeler la Loi de la Commission de la capitale nationale. La loi de la commission nationale dit ceci : Responsabilités de la Commission de la capitale nationale, article 14, mission et pouvoirs. Il faut rappeler la mission de la Commission de la capitale nationale. Elle dit que «la commission veille à ce que la capitale soit aménagée et développée en mettant en valeur ses attributs de lieu central d'exercice du pouvoir politique et administratif et de symbole national de rassemblement de tous les citoyens du Québec. Elle en assure également la promotion.»

Donc, à cette fin, elle a des pouvoirs. Il faut rappeler les pouvoirs de la Commission de la capitale nationale, qu'elle a extrêmement bien exercés au fil du temps : «...la commission peut notamment, sur le territoire de la Communauté métropolitaine [...] :

«1° contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;

«2° établir des places, des parcs et des jardins, des promenades, des monuments et oeuvres d'art;

«3° contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture;

«5° contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale.»

Ce que la présidente de la Commission de la capitale nationale a rappelé, c'est son mandat. Et j'entends bien que la Commission de la capitale nationale exerce son mandat en collaboration avec les partenaires et la ville de Québec, la grande ville de Québec que nous avons réalisée, nous, à l'époque. Eh bien, cette grande ville, elle est un partenaire majeur. Elle doit développer son territoire. Donc, nous verrons à ce que la commission exerce son mandat.

L'autre chose, Mme la Présidente, c'est rappelons-nous que les endroits les plus populaires — je parle de la Samuel-De Champlain, je parle de la place de l'Assemblée-Nationale avec sa fontaine de Tourny — ce sont des réalisations, des éléments de vision qui provenaient de la Commission de la capitale nationale. Il faut qu'elle continue dans le même sens.

M. Hamad : La ministre...

La Présidente (Mme Champagne) : En deux minutes, M. le député de Louis-Hébert.

M. Hamad : Oui. La ministre a travaillé avec M. Langlois. Est-ce qu'elle trouve que M. Langlois n'est pas compétent, pour avoir délogé M. Langlois plus tôt que son terme? Parce que, lorsqu'on enlève quelqu'un de son poste, il y a une seule raison qui justifie de l'enlever de son poste : parce qu'il est incompétent. Sinon, il n'y a aucune raison d'enlever quelqu'un de son poste, et particulièrement M. Langlois que, si je me souviens très bien, il était très généreux envers l'opposition tout le temps, puis c'était son mandat d'informer l'opposition sur tous les dossiers. Il avait un livre ouvert.

Je connais le coeur de... La ministre, je sais que c'est une bonne personne et je suis convaincu que ce n'est pas elle qui a pris la décision, mais est-ce qu'elle peut me justifier pourquoi déloger M. Langlois et faire payer les finances publiques 100 000 \$ — je parle, le salaire — et, à l'arrivée de Mme Mercure, qui gagne plus cher que ce que M. Langlois paie... Est-ce qu'elle pense que l'arrivée de Mme Mercure va faire une différence majeure? Est-ce que M. Langlois était incompétent?

• (10 h 20) •

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre?

Mme Maltais : Alors, on va rectifier certains faits d'abord, là. Le coût du départ de M. Langlois, il est de 14 454 \$, 14 454 \$, parce qu'il avait un salaire annuel... En tout cas, je vous fournirai le détail, si vous voulez, là. Peut-être que quelqu'un peut l'expliquer avec moi, là, mais... la présidente de la commission. Mais je l'avais dit à l'époque, je l'avais dit que c'était... pas 14 400...

M. Hamad : C'est impossible, il avait son salaire jusqu'à...

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député.

Mme Maltais : M. le député, ne vous inquiétez pas, je vous dis que vous aurez toutes les informations. Et le détail, la présidente vous le dira.

Mais, ceci dit, ceci dit, on peut aussi décider qu'on a besoin d'une nouvelle vision à la tête de la Commission de la capitale nationale. Je m'insurge contre une chose qui a été dite, c'est que je...

La Présidente (Mme Champagne) : ...30 secondes, 30 secondes.

Mme Maltais : O.K. Quand M. Langlois est arrivé, je l'avais salué. Je n'ai jamais dit qu'il avait été nommé là parce qu'il était de l'opposition, mais je crois qu'il était temps... Je pense qu'il est normal qu'à un moment donné on ait une nouvelle vision à la tête de la Commission de la capitale nationale, tout simplement. Et c'est ce que j'ai dit à M. Langlois. C'est sur cette raison, que je trouve très motivée, très intéressante, que nous lui avons demandé de laisser son poste pour une nouvelle vision.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre. Alors, il y a toujours lieu de revenir dans un deuxième bloc. Alors, on va passer du côté ministériel pour une période d'environ 17 minutes. Alors, qui commence? J'ai deux députés qui lèvent la main. Entendez-vous.

Alors, M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, la parole est à vous.

M. Breton : Merci, Mme la Présidente. Tout d'abord, je veux dire que je suis très heureux d'être sur la Commission de la capitale nationale. Mes racines sont ici. Mon ancêtre est arrivé à l'île d'Orléans en 1635, Élie dit le Breton...

Une voix : ...

M. Hamad : C'est deux ans avant moi.

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Breton : Et il y a une chose que je considère importante. On dit souvent, je vais le répéter : Ceux qui ne connaissent pas l'histoire sont condamnés à la répéter. Et c'est pour ça que tout ce qui a rapport avec notre culture, notre histoire, je considère ça comme fondamental. On a parlé de ramener les cours d'histoire, je pense que c'est quelque chose qui n'est pas non seulement fondamental, mais qui doit s'imprégner dans les racines du Québec.

Mais il y a aussi notre architecture. Et c'est pour ça que je suis très intéressé à entendre la ministre nous parler des casernes, qui sont un joyau de l'architecture de la Nouvelle-France, un important bâtiment militaire du XVIII^e siècle, donc j'aimerais savoir ce que le gouvernement du Québec va faire pour réhabiliter ce lieu historique.

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Bien, la première chose qu'on va faire, c'est que, quand on va annoncer l'argent, on va l'avoir conservé dans le plan québécois d'investissement. Parce que ce qui a été fait le 18 juin, juste avant une campagne électorale...

Une voix : Juillet.

Mme Maltais : ... — juillet, mois de juillet — est inadmissible, vraiment inadmissible. Il était temps. Les nouvelles casernes, vous les connaissez comme moi, les gens de Québec les connaissent, elles sont dans ma circonscription, ça fait longtemps que je les vois... on les voit tous dépérir puis qu'on se dit : Il faut absolument s'en occuper. Ce qu'avait fait de bon le gouvernement, je suis toujours capable de dire : Bon, ce bout-là, ils l'ont bien fait, ça a été d'annoncer... je pense que c'est 1,3 ou 1,8 million pour consolider, pour empêcher l'édifice de s'écrouler.

Maintenant, il est peut-être temps qu'on trouve une nouvelle vocation aux nouvelles casernes, ce que... Qu'est-ce qu'on en fait maintenant? Il ne s'agit pas seulement de le consolider. Puis il faut non seulement les consolider, mais leur donner une vocation. Or, le gouvernement, juste avant la campagne électorale, le gouvernement précédent, le gouvernement libéral, a annoncé 18 millions de dollars pour justement les nouvelles casernes, et il n'y avait pas d'argent dans les coffres; ce n'était qu'une annonce électorale. Si vous voulez mon avis, là, et c'est ce que j'ai entendu, la décision, elle s'est prise juste avant la conférence de presse. Aïe! ce n'était pas sérieux, ce n'est pas fondé.

Alors, je peux vous dire une chose. Première chose, quand on va l'annoncer, l'argent va être dans les coffres.

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

M. Breton : Donc, je dois comprendre que ce n'était pas attaché par quoi que ce soit, cette annonce-là?

Mme Maltais : Ce n'était pas attaché, ce n'était pas dans les coffres, il y avait le 1,3, je disais, pour l'infrastructure, mais le reste, c'était dans le vide complètement. Alors donc, là, maintenant, qu'est-ce qu'on fait?

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député de Sainte-Marie...

M. Breton : ...j'ai une question innocente à vous poser, là, mais qui a fait cette annonce-là?

Mme Maltais : C'est le premier ministre. Je crois qu'il était peut-être en compagnie du ministre responsable de la Capitale-Nationale. Il n'était pas là? La ministre de la Culture était là. Alors, ils ont...

M. Hamad : ...

Mme Maltais : Le maire était là, il était au courant. Je lui ai parlé, ce qui m'a permis d'apprendre à quel point c'était une annonce qui était improvisée, qui n'était pas fondée. Voilà.

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, monsieur...

Mme Maltais : Mais maintenant il faut déterminer une vocation. Il y a un comité qui travaille actuellement sur l'avenir des nouvelles casernes. Moi, j'ai demandé à la Commission de la capitale nationale de devenir le leader de ce comité. Je pense que c'est la Commission de la capitale nationale qui peut le mieux prendre la mesure et transmettre, là, la vision qu'on peut avoir sur le positionnement de cet édifice. Vous savez, on l'appelle les nouvelles casernes, mais, dans le fond, c'est le plus... c'est le vieux bâtiment du XVIII^e siècle. C'est un des beaux bâtiments patrimoniaux du régime français. On l'appelle «des nouvelles» parce qu'à l'époque — c'était à l'époque de Chaussegros de Léry — ils avaient bâti les nouvelles casernes de l'époque. Après, il y a eu le régime britannique qui est arrivé, puis ça s'est perdu, mais c'est un édifice extrêmement important.

Très difficile, un, de lui trouver une vocation, deux, de le réhabiliter et de l'amener à une utilisation moderne conforme. C'est pour ça que ça demande un comité où il y a la ville de Québec, la commission. Le ministère de la Santé et Services sociaux est propriétaire, mais c'est évident qu'on ne prendra pas des budgets du ministère de la Santé et Services sociaux, des urgences, des rénovations d'urgence, de CHSLD, de tout ça pour l'envoyer rénover les nouvelles casernes. Ça serait assez difficile, puis les gens ne comprendraient pas.

Alors — c'est un peu ce qu'avait proposé le gouvernement précédent — moi, je pense que ça va prendre des fonds dédiés, dédiés aux nouvelles casernes pour qu'on soit sûrs que ce soit la Commission de la capitale nationale qui soit le leader, qu'il y ait des fonds dédiés et qu'on travaille ensemble avec la ville, avec le ministère de la Culture pour leur trouver une nouvelle vocation.

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, vous avez encore une question?

M. Breton : Non, c'est beau.

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député de Saint-Hyacinthe.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Merci bien. J'ai entendu parler Mme la ministre tantôt... Bonjour à tout le monde. Vous avez parlé d'une nouvelle vision pour la Capitale-Nationale. J'aime bien ce mot-là, là. Ça veut dire qu'on regarde loin en avant, on ne regarde pas juste à court terme.

Alors, je sais que c'était... La commission a été créée en 1995, et c'est régi par la Loi sur la Commission de la capitale nationale. La commission a réalisé bien des mandats depuis son existence, et notre gouvernement a la volonté de développer la capitale nationale, je pense, avec une véritable vision à long terme qui projette dans le temps : capacité d'innovation, priorité au développement social, la force d'attraction de la culture et des sports, une capitale internationale, hein?

Alors, j'aimerais vous entendre, Mme la ministre. Est-il possible de connaître quelle forme prendra cette présence et ce leadership accrus de la part de la commission au niveau du développement et de la vision future de la...

M. Hamad : ...

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre. M. le député de Louis-Hébert, votre tour s'en vient. Soyez patient. Soyez patient.

M. Hamad : C'est une bonne question...

La Présidente (Mme Champagne) : Une bonne question, comme celles que vous faisiez, il paraîtrait, dans le temps. Alors, Mme la ministre. Mme la ministre, s'il vous plaît.

Des voix : ...

La Présidente (Mme Champagne) : S'il vous plaît!

Mme Maltais : Mme la Présidente, le député de Louis-Hébert s'amuse avec mes collègues du comité ministériel, mais c'est lui qui a abordé le sujet tout à l'heure, le sujet de la vision. Alors, tout ce que fait mon collègue de Saint-Hyacinthe, c'est reprendre le sujet qui avait été abordé, tout à fait, par le député de Louis-Hébert. Donc, on s'entend. Vous voyez, ce que j'ai toujours dit, c'est qu'on travaille ensemble pour la région, pour le développement de la vision de la Capitale-Nationale.

Alors, suite aux deux questions, celle du député de Louis-Hébert et celle du député de Saint-Hyacinthe, je vais me faire un plaisir de répondre. Dans le discours d'ouverture de la première ministre, vous avez entendu ceci. Je vais vous le lire parce que c'est important. «Pour notre capitale nationale, le gouvernement proposera une vision ambitieuse et imaginative en ayant pour souci de renforcer son identité, de valoriser ses capacités d'innovation, de bonifier son caractère international et, surtout, de soutenir les efforts de concertation de l'ensemble de ses acteurs.»

Pourquoi? La dernière vision du développement régional, j'ai parlé tout à l'heure de stratégie de diversification économique, et puis l'arrivée de la Commission de la capitale nationale, la politique relative à la Capitale-Nationale, tout ça date du milieu des années 90. Ça fait bientôt 20 ans. 20 ans.

• (10 h 30) •

Alors, il s'est fait un formidable bout de chemin là-dessus, mais il y a des choses qui ont changé depuis, pourtant. Il n'y a plus qu'une seule grande ville majeure sur le territoire. La ville de Québec est devenue une grande ville. C'est nous qui avons fait ça. Aujourd'hui, c'est une force. C'est une force d'attraction, c'est un dynamisme incroyable. Ça prenait du courage, à l'époque. Il y a plein de monde ici, autour de la table, qui ont — je regarde surtout à ma droite, là — chicané contre cette idée d'une grande ville à l'époque. Mais une grande ville aujourd'hui, c'est quelque chose de majeur et c'est imposant.

Comment, maintenant, voir le mandat de la Commission de la capitale nationale et la place de la grande ville? Nos régions, Portneuf et Charlevoix, n'ont-elles pas, peut-être, besoin d'un peu de renforcement? Étant donné la présence de cette grande ville, comment on voit le développement là-dedans? Dans la région, il n'y a plus qu'un seul office du tourisme pour la grande ville et deux offices du tourisme, qui sont Portneuf et Charlevoix... Montmorency... un pour Charlevoix. Non, deux : Portneuf et Charlevoix. Portneuf est avec Québec. Un, Charlevoix. Bon.

Québec International, que nous avons aussi faite, nous, du Parti québécois, à l'époque, dans les années 2002-2003, qui fait qu'il y a un organisme de promotion de développement économique qui existe, après 10 ans de ça, quel est l'impact? Comment on vit ça à l'intérieur, et quels sont les nouveaux défis? Comment on peut maintenant, ensemble, utiliser ces outils pour aller plus fort, plus loin, plus rapidement, de façon plus dynamique? C'est la question qu'il faut poser aux acteurs du milieu. Parce que, si la Stratégie de diversification économique des années 1995-1998 qu'on a faite à ce moment-là a fonctionné, c'est parce que les gens de la région se sont entendus. J'ajouterais qu'il y a même Lévis qui fait partie maintenant du territoire de la Commission de la capitale nationale; parfois, on l'oublie. Comment elle se positionne là-dedans? Alors, c'est ça qu'on veut faire, M. le député de Saint-Hyacinthe.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député de Saint-Hyacinthe.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Est-ce qu'on a encore du temps?

La Présidente (Mme Champagne) : Il vous reste... Oui, il vous reste un bon six minutes.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : O.K. Écoutez, je veux juste mentionner, Mme la ministre, quand le député de Louis-Hébert vous a posé des questions tantôt, je ne suis pas intervenu, par respect, puis j'ai... entendre tout ce qu'il avait à dire.

Lors de la... Moi, je pense qu'il faut prendre au sérieux le développement de la capitale nationale et sa vision à long terme. Et je crois bien que vous avez le mandat... vous avez donné le mandat, je pense, à la commission, avec des nouvelles... de développer, s'orienter vers des nouvelles stratégies aussi. Alors, j'aimerais quand même vous entendre là-dessus, sur les mandats qui sont confiés... que vous allez confier à la commission éventuellement pour justement s'assurer d'une vision à long terme du développement de la capitale nationale.

Mme Maltais : M. le député, là, il y a toujours la difficulté : Qu'est-ce que le mandat de la Commission de la capitale nationale et qu'est-ce que le mandat du Bureau de la Capitale-Nationale, qu'on appelle maintenant le Secrétariat à la Capitale-Nationale, à partir du 1er avril?

La commission, on lui donne des mandats d'aménagement, O.K., et de vision de promotion de la capitale nationale. La capitale nationale est la capitale nationale de tous les Québécois, de toutes les Québécoises. Il faut qu'ils en soient fiers, il faut qu'ils en soient conscients, il faut qu'ils la connaissent. C'est pour ça qu'il y a les... Alors, ça, c'est plus de ce côté-là. Donc, ça, on va regarder ça.

Mais le mandat de développer la vision dont sera partenaire la Commission de la capitale nationale, comme la ville de Québec, c'est au Secrétariat de la Capitale-Nationale que je vais le donner. C'est le secrétariat qui va avoir le mandat de rassembler les partenaires, de les mettre ensemble, de bâtir des tables de travail et de dégager, sous ma responsabilité, une vision stratégique nouvelle du développement de la région. Et ce n'est pas seulement le développement économique, comme à l'époque d'ailleurs, on avait vu, on se disait. L'économie, ce n'est pas seulement un facteur qui fonctionne à partir de l'entreprise, des corporations, c'est aussi animé par le dynamisme de l'industrie touristique, par le dynamisme de la culture, par les structures qui sont en place dans la région. Alors, quels sont les fonds, quels sont les outils, quels sont les points majeurs de développement, et comment on peut mieux travailler ensemble? Alors, ça fait partie, là, du mandat qui est donné au Secrétariat de la Capitale-Nationale.

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député de Saint-Hyacinthe.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Merci.

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la députée de?

Mme Gadoury-Hamelin : Masson.

La Présidente (Mme Champagne) : Masson. La parole est à vous.

Mme Gadoury-Hamelin : Il me reste combien de temps, madame?

La Présidente (Mme Champagne) : Il vous reste environ six minutes.

Mme Gadoury-Hamelin : Bon. Alors...

La Présidente (Mme Champagne) : Quatre minutes, c'est-à-dire, je m'excuse. Quatre minutes.

Mme Gadoury-Hamelin : Quatre minutes.

La Présidente (Mme Champagne) : J'ai allongé ça un peu, là, mais c'est quatre minutes.

Mme Gadoury-Hamelin : Merci, Mme la Présidente. Mme la ministre, le député de Louis-Hébert, le député de Chauveau, mes collègues députés de l'équipe ministérielle, équipe de la Commission de la capitale nationale, équipe des fonctionnaires et du cabinet qui supporte les actions gouvernementales au quotidien, alors bonjour, tout le monde.

Alors, en tant que nouvelle élue, je vis à Québec depuis peu et j'apprends à découvrir ce magnifique milieu de vie là. Et on sait tous que la ville de Québec se distingue par la richesse de son patrimoine, et j'aimerais, Mme la ministre, vous entretenir particulièrement du site patrimonial de Sillery, décrété en 1964, qui couvre un territoire à caractère résidentiel et institutionnel ponctué de nombreux boisés. Je constate que c'est une richesse importante de la ville de Québec. Il se distingue, entre autres, par son patrimoine bâti et paysagé qui est représentatif de toutes les périodes de son développement depuis le Régime français. On y retrouve à la fois un noyau de maisons ouvrières, de luxueuses villas, dont plusieurs ont été construites pour les barons du bois au XIXe siècle, et des propriétés des communautés religieuses.

Alors, c'est un territoire linéaire qui est d'environ trois kilomètres, qui est divisé en trois zones principales. L'ensemble comprend environ 350 bâtiments, dont plusieurs immeubles patrimoniaux classés, dont, entre autres, la Maison des Jésuites de Sillery, qui a bénéficié d'une protection en 1929. Le 20 avril 2010, la ministre Christine St-Pierre a rendu public le cadre de gestion ministériel pour les grandes propriétés du site patrimonial de Sillery. Malgré l'existence de ce cadre, les citoyens et les groupes d'intérêts demandent au ministère d'intervenir pour empêcher la construction d'ensembles résidentiels à haute densité. Il est important de mentionner que le site patrimonial de Sillery fait partie d'une liste de 12 sites patrimoniaux déclarés... du Québec par le MCC.

Notre gouvernement a annoncé, le 23 janvier 2013, qu'il confiait au Conseil du patrimoine culturel du Québec le mandat de tenir une consultation publique sur le Plan de conservation du site patrimonial de Sillery. Il s'agit d'un enjeu important pour la région de la Capitale-Nationale. Pouvez-vous, Mme la ministre, nous en parler?

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, Mme la ministre, en une minute.

Mme Maltais : Ah bien...

La Présidente (Mme Champagne) : Bien, presque deux minutes.

Mme Maltais : Bien, écoutez, à ce moment-là, tout simplement, on aura sûrement le temps de revenir sur le thème. Mais ce que j'ai le temps de vous dire en une minute ou deux, c'est d'abord que c'est un engagement du Parti québécois de la dernière campagne électorale. Ça a été soulevé par notre candidat dans Jean-Talon à l'époque, qui avait vu se développer — parce qu'il habite dans le comté — ...qui avait vu les affiches se planter sur les pelouses. Vous savez, nous autres, on n'est pas habitués. Ça, c'est un peu le modèle américain dans les campagnes électorales, hein, ces affiches dans les pelouses. Nous, on placarde les poteaux, puis c'est plutôt ce qui est l'habitude. Et là, tout à coup, des groupes de citoyens ont utilisé cette méthode qui est de s'afficher devant leur maison avec ces affiches vertes, là : «Conservons notre patrimoine à Sillery.» Il semblait y avoir un problème. Pourtant, pourtant, moi aussi, je me disais... Je n'avais pas été alertée à ce problème-là parce qu'il y avait un cadre de gestion qui avait été développé à l'époque par la ministre de la Culture. Ce cadre de gestion disait un peu comment on devrait développer tout ce territoire dont vous avez parlé. Et notre candidat a rencontré les gens, en leur demandant : Bien, il y a un cadre de gestion, vous faites l'équivalent de manifs de pelouse. Bien, c'est un peu ça, c'est des manifs de pelouse. Alors, quel est le problème? Ils disaient : Bien, on pense que le cadre de gestion n'est pas appliqué. Il y a une insécurité, il y avait une inquiétude qui était véritablement profonde chez les gens, au point qu'ils s'affichent. Alors, s'afficher, là... Je vais vous dire, je suis habituée à ce que les gens de Saint-Roch, Saint-Jean-Baptiste sortent la pancarte assez rapidement, hein, la pancarte ou la casserole...

Des voix : Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Champagne) : En conclusion, Mme la ministre.

Mme Maltais : Alors, je reviendrai, je continuerai là-dessus...

La Présidente (Mme Champagne) : Excellent. Alors, le temps est écoulé pour le côté ministériel pour ce volet-là.

Alors, on va passer maintenant au deuxième groupe d'opposition, avec le député de Chauveau. La parole est à vous pour 17 minutes.

M. Deltell : Merci, Mme la Présidente. Non, je ne parlerai pas de casseroles...

La Présidente (Mme Champagne) : 13 minutes, je m'excuse. 13 minutes. J'étais en train de vous en accorder davantage.

M. Deltell : Je pensais...

La Présidente (Mme Champagne) : C'est ma générosité légendaire. Allez-y, M. le député de Chauveau.
• (10 h 40) •

M. Deltell : J'avais fait semblant que je n'avais pas entendu.

Alors, non, on ne parlera pas de casseroles de mon côté, Mme la Présidente, mais ça me fait plaisir de participer à cet exercice. Salutations aux collègues. Salutations au député de Louis-Hébert, Mme la ministre et tous les gens qui travaillent auprès d'elle et pour le bien de l'avancement de la capitale nationale.

Mme la Présidente, j'ai souvent eu l'occasion de dire, puis ça me fait plaisir de le répéter, un des facteurs qui fait qu'à Québec ça fonctionne : on se donne la main, au plan provincial, lorsque vient le temps de faire avancer les intérêts de la capitale nationale. On l'a vu encore aux mois de novembre, décembre, alors que la ministre m'avait appelé pour dire... Bien, elle m'a appelé par mon prénom. Elle m'a dit : J'aimerais ça te parler des gars de la White Birch. Et là on a travaillé ensemble avec le député de Louis-Hébert, ancien ministre responsable, pour justement faire avancer le dossier — sans partisanerie aucune. C'est ce qui nous caractérise, à Québec : quand l'idée est bonne, on pousse, et ça va de l'avant, et tant mieux. Tant mieux. D'ailleurs, je travaille actuellement avec la ministre concernant un des joyaux de la région de Québec, qui est dans ma circonscription, c'est Cité Joie, et on va bien réussir à régler ce dossier-là ensemble.

Maintenant, Mme la Présidente, c'est pour ça que j'ai été un peu surpris lorsque j'ai entendu la nouvelle présidente de la Commission de la capitale nationale, la semaine dernière, dire qu'il fallait assumer un leadership. Je vous dis que je suis surpris parce que le leadership de la Commission de la capitale nationale est très bien assumé depuis 1995. Les réalisations parlent d'elles-mêmes. Ce n'est pas juste une question de mots, c'est une question de faits.

Quand on parle de la promenade de Champlain, quand on parle de la colline Parlementaire, de la fontaine de Toumy, des fresques, des 55 livres qui ont été publiés depuis maintenant 13 ans, dont le tout dernier d'ailleurs, permettez-moi d'en parler, *La coupe à Québec*, écrit par un citoyen du comté du Chauveau, Marc Durand, ça fonctionne et ça fonctionne bien. Et c'est pour ça que j'ai été surpris, déçu du propos, parce que le leadership est bien assumé, et on va continuer à le faire comme ça. Et pourquoi c'est bien assumé? Parce que tout le monde se donne la main et personne ne tire la couverture de son côté.

Cela dit, Mme la Présidente, lorsque la ministre a annoncé la nomination de Mme Mercure, j'ai applaudi. C'est une dame de qualité, une dame d'expérience, et nous sommes très fiers de savoir qu'elle va consacrer les prochaines années à l'affranchissement... pas l'affranchissement, mais l'affirmation de la capitale nationale, et c'est tant mieux. Mais, en même temps, je trouve ça dommage que, pendant six mois, les contribuables du Québec aient eu à payer deux salaires : parce qu'on laissait finir le mandat de M. Langlois, son prédécesseur, qui a fait son mandat avec dignité, et on mettait le nouveau... La nouvelle présidente entrait en même temps. Donc, pendant six mois, à ce qu'on me dit, on a fait les deux salaires, et ça, c'est dommage parce que ce n'est pas une gestion efficace des finances publiques, et on aurait souhaité beaucoup plus de rigueur. Il n'y a personne qui contestait M. Langlois. J'accepte le propos de la ministre, qui dit : Ça prend une nouvelle vision puis on veut le faire. Je suis persuadé que M. Langlois aurait été capable de porter le ballon pendant les six mois avant l'arrivée de Mme Mercure, puis on aurait sauvé des sous.

Maintenant, Mme la Présidente, j'aimerais aborder quelques points avec la ministre responsable de la Capitale-Nationale. Oui, c'est vrai qu'il s'est fait de grandes choses, mais, oui, c'est vrai qu'il y a des choses qui tardent dans la région de Québec. Et puis, là, on est en train de dormir sur quelque chose qui, à mon sens, n'a plus sa place, il faut agir, et c'est le Jardin zoologique de Québec.

Comment ça se fait qu'il ne se passe rien au Jardin zoologique de Québec? Ce qui a été, pendant des dizaines d'années, un joyau... Tous les enfants de Québec... Moi le premier, je suis allé au Jardin zoologique. On a tous de beaux souvenirs de ça. Mais voilà que, depuis une dizaine d'années, bien, c'est à l'abandon. L'hiver, oui, d'accord, il y a l'édifice de glace, l'Hôtel de Glace, ça va, mais, l'été, c'est un stationnement de véhicules récréatifs.

Mme la Présidente, c'est gênant : ce qui a été un joyau de la capitale nationale est rendu un parking de VR. Je m'excuse, là, mais le Jardin zoologique ne doit pas faire concurrence à Wal-Mart là-dessus, là. Le Jardin zoologique doit redonner ses lettres de noblesse à ce qui était un beau parc. Et malheureusement la capitale nationale... le gouvernement ne sait pas quoi faire avec ça. Mme la Présidente, quel est le plan de match de la ministre pour revaloriser le Jardin zoologique de Québec?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Maltais : Alors, Mme la Présidente, le premier sujet à aborder : M. Langlois, que je respecte... Sur les sous, je vous ai dit que je vous expliquerais tout à l'heure, là. Le gouvernement précédent, le gouvernement libéral, avait signé une allocation de transition avec M. Langlois. S'il partait après... pendant son contrat ou à la fin de son contrat, il y avait une allocation de transition de 78 000 \$ qui était versée, quel que soit le montant, y compris la fin de son contrat. Comme l'allocation qui lui a été versée... la différence entre l'allocation qui lui a été versée et l'allocation qui lui

aurait été versée est de 14 000 \$, alors je voudrais qu'on ne dise plus, maintenant qu'on connaît les faits, qu'on a payé deux salaires pendant six mois, O.K.? C'est clair, les chiffres sont clairs. C'est ça, c'est ce que j'ai dit à l'époque et ce que je répète encore. Et je salue le travail de M. Langlois à la tête de la Commission de la capitale nationale. Il a été un gentleman. Il a travaillé avec nous. Maintenant, je pense qu'il est temps de passer à quelqu'un d'autre.

Mme Mercure a été présidente du conseil d'administration du CLD de Québec, vice-présidente du conseil d'administration de la Fondation Rues principales, présidente du conseil d'administration de l'Office du tourisme et des congrès de Québec, présidente du comité spécial devant se pencher sur la gouvernance de la ville de Québec dans le but d'émettre des recommandations sur la taille des conseils de ville, membre du conseil d'administration de YMCA du Canada, membre du conseil d'administration de la Fondation communautaire du Grand Québec, présidente de la Chambre de commerce de Québec, où je salue qu'elle a été la première femme à en diriger les destinées depuis 1809 — ça a pris 200 ans avant qu'on ait une femme à la tête de la Chambre de commerce de Québec, c'était l'actuelle présidente de la Commission de la capitale nationale qui était présidente — membre du comité exécutif et membre du C.A. de la chambre de commerce, coprésidente de la campagne Centraide Québec—Chaudière-Appalaches 2004, présidente du Groupe...

M. Deltell : Mme la Présidente.

Mme Maltais : ...d'action sur les liaisons aériennes.

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre...

M. Deltell : Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Champagne) : Oui?

M. Deltell : Oui, j'ai abordé la question, mais j'ai salué la nomination.

Mme Maltais : Oui. Voilà. Parfait.

M. Deltell : Alors, je n'ai pas besoin d'avoir le C.V. de madame, j'ai salué sa nomination. Pouvez-vous me répondre sur le zoo.

Mme Maltais : Avec plaisir...

M. Deltell : Qu'est-ce que vous allez faire avec le zoo?

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député de Chauveau, on va laisser la parole à Mme la ministre. Allez-y.

Mme Maltais : Tout à fait. Non, mais je voulais juste régler ça avant. L'autre chose, je suis contente d'en parler avec vous, M. le député de Chauveau, surtout que je me rappelle que, quand j'avais été la première à défendre le Jardin zoologique de Québec, à l'époque, et que vous étiez journaliste, je me souviens du premier reportage que vous aviez fait, où je dirais que je me sentais un peu bien seule comme défenseur du Jardin zoologique. Je me souviens très bien du reportage où vous ne sembliez pas tout à fait comprendre l'enjeu que je proposais. Je pense, comme journaliste, vous avez fait votre travail. Comme députée, moi, à l'époque, j'étais seule à défendre le Jardin zoologique de Québec. Maintenant, le gouvernement libéral l'a fermé, on vit avec.

Savez-vous, M. le député, que ça coûte plus cher actuellement... Ça nous coûte plus cher, comme région, d'avoir fermé le Jardin zoologique de Québec que de le garder ouvert? Parce qu'on a perdu les revenus, mais on a gardé toutes les dépenses. Les gens de la capitale nationale, ils savent ça. On a toutes les dépenses, on n'a pas les revenus. Ça fait qu'on est dans le rouge, dans cette histoire-là, puis on a perdu un attrait. Maintenant, maintenant, bien, il faut lui trouver une vocation.

Alors, la première chose que j'ai demandé qu'on fasse, c'est le ménage dans les... Et c'est vraiment le préalable, là, c'est une prémisse. J'ai demandé à la Commission de la capitale nationale, qui justement est là-dessus, de faire le ménage des titres juridiques. Il faut savoir à qui appartiennent les terrains et qu'on décide de la propriété des terrains, parce qu'avant de faire des plans, des plans d'établissement, avant de parler avec des corporations ou des organismes il faut absolument savoir quelle portion appartient à qui, qui est gestionnaire de qui. Imaginez-vous donc que la Société des parcs de sciences naturelles est toujours... Elle est toujours là. Elle est toujours dans le portrait.

Je ne sais pas si Mme Mercure pourrait apporter quelques précisions sur ce ménage juridique qu'il faut faire. Puis, ensuite, on va travailler avec les gens pour...

La Présidente (Mme Champagne) : Est-ce que vous êtes d'accord que Mme Mercure donne l'information?

Mme Maltais : Quelques mots.

M. Deltell : La réponse, c'est de savoir... Moi, je lui demandais qu'est-ce qu'ils allaient faire. La ministre a répondu qu'ils sont en train de travailler sur, d'abord, purifier l'air sur le plan juridique puis, après ça, parler avec les partenaires. Bon, bien, c'est correct. C'est beau, c'est la réponse que je voulais avoir.

Mon temps étant compté, j'aimerais aborder...

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, M. le député de Chauveau, je vous laisse la parole. Il vous reste quatre minutes.

M. Deltell : C'est bien. La ministre se fait fort de défendre la capitale nationale, comme tous les élus de la région de Québec. Puis on assume pleinement le fait que la capitale nationale, c'est le Parlement, c'est ici que les décisions se prennent, c'est là où le pouvoir exécutif doit s'exercer, c'est là où les grands débats doivent avoir lieu. Comment ça se fait que votre gouvernement veut tenir le sommet national de l'éducation à Montréal, hors de la capitale nationale, alors que c'est un enjeu national?

Le premier grand événement politique national d'envergure, première grande décision de ce gouvernement-là, c'était de tenir un sommet, à l'extérieur de la capitale nationale, à Montréal. Est-ce que c'est parce que les gens étaient nostalgiques du parc où tout le monde se rassemblait le soir pour aller préparer la manifestation? On sait qu'à Québec les carrés rouges il n'y en avait pas beaucoup et il y en avait plus à Montréal. Alors, pourquoi avoir tenu ce grand sommet, ce grand rendez-vous pour l'avenir du Québec, à l'extérieur de la capitale nationale?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre. Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Maltais : Le premier sommet sur l'éducation s'est tenu à Québec. Le grand sommet qui a parlé de la qualité de l'éducation, le sommet sur...

M. Deltell : ...

Mme Maltais : ...s'est tenu dans la capitale nationale. C'était le grand sommet sur la qualité de l'éducation. Les autres sommets se passent ailleurs : il y en a eu un à Trois-Rivières puis il y en a un à Montréal. Maintenant, oui, il y a eu un sommet à Trois-Rivières et il y en a un à Montréal. Il y a eu trois sommets, dont un à Québec, et le premier — ça, j'y tenais beaucoup — était à Québec.

L'autre chose, c'est : Ne vous inquiétez pas pour la suite des choses, nous continuerons à tenir les grands événements, les grandes rencontres publiques du gouvernement, dans la capitale nationale. C'est toujours un enjeu pour les gens de la région de conserver nos grands événements dans la région. La population est majoritairement ailleurs, on pense, les territoires... la RMR de Montréal, mais la gouvernance publique, elle se fait ici.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Chauveau, il vous reste trois minutes.

M. Deltell : Oui. Bien, Mme la Présidente, je suis déçu de la réponse de la ministre. Oui, c'est vrai que le premier événement est survenu à Québec, d'accord, mais la vraie joute va se passer dans deux semaines à Montréal — dans la métropole — hors des lieux où elle devait se tenir, c'est-à-dire ici, à Québec, au sein de la capitale nationale, et j'estime que Mme la ministre, qui se fait fort de défendre l'intérêt supérieur de la capitale nationale, a failli à sa tâche dans ce dossier-là, et je tenais à le signaler.

Mme la Présidente, la ministre parlait de la grande région de Québec, et je suis tout à fait d'accord avec elle. Qu'est-ce qu'elle a...

• (10 h 50) •

Mme Maltais : La grande région de la Capitale-Nationale.

M. Deltell : Bien. Qu'est-ce qu'elle a à dire aux gens de la MRC de la Jacques-Cartier, qui voient leur aide pour le transport en commun, pour le transport collectif... On sait que le gouvernement se fait fort de dire qu'on est pour le transport collectif. Et je vois le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques qui est attentif à mon propos. Malheureusement, Mme la Présidente, j'ai avec moi, d'ailleurs, une motion adoptée à l'unanimité par les gens de la MRC de la Jacques-Cartier, où on apprend que 200 000 \$ de moins seront versés cette année pour le transport collectif à la suite d'une décision du ministère des Transports.

Est-ce que la ministre s'engage à faire des représentations auprès de son collègue pour que le transport collectif pour la région nord de la Capitale-Nationale puisse être assumé comme il se doit et non pas avoir une coupure de 100 % de l'aide qui avait été prévue pour ce programme-là, de 200 000 \$, du jour au lendemain?

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, Mme la ministre, en 1 min 30 s.

Mme Maltais : Ah! Écoutez, Mme la Présidente, notre collègue sait très bien que, n'ayant pas le portefeuille des Transports, je ne suis pas le porteur de ces décisions, mais toutefois j'ai la responsabilité de transmettre les informations et de plaider pour les gens. Lui-même peut le faire directement à la commission. Tout le monde sait que notre ministre des Transports est très ouvert, très... peut... rencontre les collègues régulièrement. Alors, s'il veut, je vais lui transmettre l'information. J'exprimerai, comme ici, votre déplaisir de voir cette décision pour vos commettants. Mais je suis sûre que vous pouvez lui parler lui-même et qu'il saura vous écouter.

Maintenant, il y a un contexte général, c'est que le gouvernement libéral a failli dans la gestion des finances publiques, a failli... La rigueur budgétaire est disparue de la façon de faire au gouvernement du Québec, et ça nous place devant des décisions difficiles. Et je pense que vous qui êtes de la Coalition avenir Québec, qui prônez la rigueur budgétaire

à tout bras... tout le tour pendant toutes les campagnes électorales, vous serez à même de défendre vous-mêmes, auprès de vos commettants, à quel point la rigueur budgétaire est quelque chose d'important. C'est un de vos leitmotiv, je suis sûre que vous saurez expliquer ça aussi à vos commettants.

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, M. le député de Chauveau, malheureusement, le temps est écoulé. Alors, nous allons passer du côté ministériel. Alors, je vais accorder la parole à Mme la députée de Masson pour 17 minutes.

Mme Gadoury-Hamelin : Merci, Mme la Présidente. Alors, Mme la ministre, je vais vous donner l'occasion de poursuivre sur le sujet que nous avons amorcé tout à l'heure mais que malheureusement le temps qui nous était alloué dans le bloc précédent ne vous a pas permis d'aller en détail sur le sujet.

Alors, la question était : Est-ce que vous pouvez nous parler de la consultation publique sur le Plan de conservation du site patrimonial de Sillery? On était conscients que c'est un enjeu important et on souhaitait vous entendre de façon détaillée sur le sujet. Alors, Mme la ministre, j'aimerais ça que vous puissiez nous en parler plus longuement.

Mme Maltais : Merci, Mme la députée. Écoutez, j'ai parlé, donc, de ce mouvement qui s'est passé tout à coup, en campagne électorale, où les gens, je disais, sortaient plus rapidement les pancartes que qu'est-ce qu'on était habitués à voir à Sillery. C'était donc qu'il y avait quelque chose de profond.

Alors, ce qu'on a fait, c'est que, dans notre plateforme régionale, nous avons inscrit ceci : «Nous préserverons les caractéristiques patrimoniales de l'arrondissement historique de Sillery et contribuerons à la mise en valeur de ses paysages naturels dans une perspective de développement durable.» Alors, ça avait été, à l'époque, très bien accueilli par les gens.

Ce qu'ils demandent, finalement, c'est que le cadre de gestion soit clarifié, révisé et qu'ils en soient partenaires. Les gouvernements aujourd'hui ne peuvent plus travailler en cercle fermé. Ils ne peuvent plus... Tu ne peux plus... N'importe quelle gestion ne peut plus se faire de façon non transparente ou autoritaire. C'est autant une règle de gestion dans une entreprise privée maintenant qu'une règle de gestion dans le domaine public. Alors, du moment où les gens questionnaient la façon dont on utilisait le cadre de gestion, je pense qu'il fallait s'asseoir avec les gens.

C'est la proposition que nous avons faite. Je l'ai pilotée au nom de mes collègues candidats dans la région. Bien sûr, une fois qu'on a pris le pouvoir, je l'ai pilotée auprès du gouvernement, et le ministre de la Culture a bien voulu nous entendre. Il était très ouvert. Il connaissait de toute façon déjà, et tout le monde connaît, à Québec, certains des grands domaines de Sillery. Je pense au domaine Cataract.

Et, si j'ai un petit coup de chapeau à faire... Parce qu'on le dit toujours ici, quand on est à la commission qui examine les crédits de la capitale nationale, on est des porteurs et, des fois, c'est un relais qu'on se pose. Je pense à Margaret Delisle, l'ancienne mairesse de Sillery, qui a été députée et membre du gouvernement libéral, qui y croyait vraiment et qui avait vu à voir inscrire la rénovation du domaine Cataract. Il était temps. C'était une bonne idée. On l'a fait dans ce temps-là. Margaret Delisle avait bien travaillé. Le domaine Cataract est connu et est aujourd'hui devenu un des sites de rencontre, pour le gouvernement, avec les gens.

Donc, on a cette connaissance du territoire. On a des gens qui disent : Votre cadre de gestion ne fonctionne pas. Le ministre de la Culture a annoncé en ma compagnie des consultations. À qui on confie ces consultations? Bien, normalement, on aurait pu... Quel devait être l'organisme habituel? Là, on sait qu'avant on avait un organisme qui s'appelait la Commission des biens culturels, qui est devenu le Conseil du patrimoine culturel du Québec. C'était suite à la nouvelle Loi sur le patrimoine, qui a été adoptée ici, à l'unanimité, à l'Assemblée. Alors, c'est ce Conseil du patrimoine culturel du Québec qui va avoir le mandat de tenir une consultation publique sur le Plan de conservation du site patrimonial de Sillery.

L'enjeu évidemment, au-delà des grandes maisons, de l'incidence historique des grands propriétaires sur les falaises, c'est qu'il y a de grands ensembles conventuels sur les falaises de Sillery. Et les communautés religieuses se vident, les communautés sont obligées de prendre soin de leurs soeurs et de leurs frères retraités vieillissants. Il faut donc qu'elles retrouvent des fonds pour ça, donc elles veulent vendre leurs possessions. Mais, en même temps... C'est donc un intérêt qu'il faut vraiment prendre en compte pour ces communautés-là. Mais nous, comme société, nous sommes devant un ensemble exceptionnel.

Or, comment permettre les deux? Il y a une ville qui désire évidemment développer son territoire, qui, en général, est assez respectueuse et qui veut y trouver sa place. Donc, c'est d'asseoir tout le monde ensemble avec la population — et c'est là la différence, avec la population — pour qu'on trouve comment améliorer le cadre de gestion et comment le rendre efficace.

Je ne sais pas si vous avez d'autres questions là-dessus, sur ça?

Mme Gadoury-Hamelin : Bien, écoutez, je pense que...

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la députée de Masson.

Mme Gadoury-Hamelin : ...vous nous avez, je pense, expliqué assez clairement comment va s'opérer cette consultation publique là et que le plan de conservation...

La question : Est-ce que le plan de conservation va empêcher le développement de Sillery? Je pense que vous y avez partiellement répondu, mais j'aimerais ça avoir une confirmation de cet aspect-là. Est-ce que le plan de conservation va empêcher le développement de Sillery?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Non, Mme la Présidente, il ne s'agit pas d'empêcher le développement, il s'agit d'encadrer le développement. Dans ces deux mots-là, il y a une nuance extrêmement importante. On peut développer, mais comment développer? Tout est dans cette question-là.

Je vous dis, il y avait un cadre de gestion. Le cadre de gestion permettait le développement, mais les gens, ils ne se sentaient pas partenaires du... ils n'adhéraient pas. Ce n'était pas leur cadre de gestion. C'est le cadre de gestion du territoire où ils vivent, où ils sont présents, où quotidiennement ils font leurs affaires, ils élèvent leurs enfants, ils ont... Alors, c'est autant... Ce sont les falaises de... et un patrimoine que je considère, moi, comme national, parce que tout ce qui est la région de la Capitale-Nationale, c'est du patrimoine national, autant il y a des gens là qui vivent personnellement, ça fait qu'il faut toujours penser à ça. Alors, il va y avoir... Le 8 février, on a rendu public le plan de conservation, et les consultations débutent le 20 février. Ça va commencer par une séance d'information publique.

Mme la Présidente, si vous permettez, mon collègue est en train de partir, le député de Chauveau. J'aimerais lui dire que, sur le transport collectif dans La Jacques-Cartier... Je vais juste prendre un petit moment parce qu'il y a moins temps de parole pour mon collègue.

La Présidente (Mme Champagne) : Allez-y, Mme la ministre.

Mme Maltais : Il ne pourra pas nécessairement revenir me poser la question. Si vous permettez? Il y a une rencontre, la semaine prochaine, au Bureau de la Capitale-Nationale-CLD, justement sur cet enjeu du transport collectif dans La Jacques-Cartier. Je vois qu'il est heureux de voir... Alors, vous voyez, parfois ça va vite, les réponses.

La Présidente (Mme Champagne) : ...Mme la ministre...

Mme Maltais : À peine le temps de se lever debout et de faire un aller-retour. Moi, je l'ai fait à Ottawa; vous, vous l'avez fait jusqu'à la porte.

Des voix : Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre, allez-y.

• (11 heures) •

Mme Maltais : Alors, les consultations débutent le 20 février : séance d'information. Les séances vont avoir lieu au Montmartre canadien, et il va y avoir des ateliers thématiques. D'abord, la protection du cadre bâti et du système parcellaire; ça aura lieu le 27 février. Ensuite, la protection du couvert végétal et des qualités visuelles, qui aura lieu le 28 février. Ensuite, les gens vont pouvoir se préparer. Il va y avoir un mois de préparatifs, et, le 27 mars, on fait les rencontres puis on voit comment on peut vraiment conjuguer cette notion de développement... en fait, conjuguer développement et environnement, ce qu'on retrouve dans la notion de développement durable. Je regarde le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, qui est capable de nous en parler longtemps, là-dessus.

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, la parole est au député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, justement, Mme la ministre.

M. Breton : Mme la Présidente, écoutez, j'ai été un peu interpellé par l'intervention du député de Chauveau à savoir pourquoi le sommet avait lieu à Montréal plutôt qu'à Québec — sur l'éducation. C'est une chose que je déplore, ça. Pour être un vieux fan de hockey, je me rappelle les fameux duels Canadiens-Nordiques et cette espèce de...

Une voix : ...

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Breton : Mais, bref, moi, je ne pense pas qu'il faut... je pense qu'il faut cesser de diviser pour régner. Et le gouvernement précédent a beaucoup travaillé dans cette façon de faire là — M. Hamad — c'est-à-dire qu'on va mettre les régions en compétition les unes contre les autres. Moi, je pense qu'il faut travailler ensemble. Moi, je pense qu'on ne devrait pas être dans une logique de dire : Si on avantage un, on désavantage l'autre. Je pense que tout le monde a son rôle à jouer et, écoutez, je peux... je n'embarquerai pas dans ce dossier-là, mais j'aimerais ça justement qu'on parle d'économie, de bonne gestion économique de la capitale.

Moi, je peux vous dire que, comme député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, ayant hérité de la gestion du gouvernement précédent, c'est-à-dire du CHUM et de l'îlot Voyageur, j'ose espérer que les choses vont mieux à Québec. Est-ce que vous pourriez nous donner des détails sur la situation économique de la grande région de la Capitale?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Oui, les choses vont mieux à Québec, c'est clair. Le taux de chômage ici est de 4,9%. D'ailleurs, dans les deux régions, 4,9% à Québec et Chaudière-Appalaches, c'est impressionnant. On n'a pas d'îlot

Voyageur ici. Peut-être que la surveillance était accrue autour du gouvernement libéral, mais on n'a pas de ces squelettes qui traînent dans le décor, qui font que tu te sens un peu honteux quand tu passes devant, en disant : Ah non... Mais on n'a pas de squelette comme ça, comme l'îlot Voyageur, mais il y a un bon travail qui s'est fait.

Je l'ai dit, on a travaillé dans la continuité. La Stratégie de diversification économique qui a été positionnée, la politique de la capitale nationale, la présence de la commission, les grands travaux urbains, Honoré-Mercier, boulevard René-Lévesque... Vous auriez vu le boulevard René-Lévesque à l'époque, c'était honteux. On appelait ça le mur de la honte. Il y avait un immense mur qui séparait la ville de l'Assemblée nationale. C'étaient des autobus qui se stationnaient en plein milieu du boulevard, là. C'était horrible.

Donc, il y a eu ces travaux-là, mais après, je le dis, il y a eu une bonne continuation. Le gouvernement libéral a bien continué le travail, sauf que, c'est comme toute chose... Moi, j'ai un professeur qui m'avait enseigné la gestion stratégique et qui disait : Quand quelqu'un te dit que quelque chose roule tout seul, dis-toi que c'est parce que c'est sur une pente descendante, c'est dangereux. Toute boule qui roule, si elle roule toute seule, c'est parce qu'il y a un problème. Ça fait qu'il faut se redonner une vision, il faut se redonner un coup de fouet. Mais, oui, ça va bien, le dynamisme de la région. En sciences de la vie, il y a 128 entreprises, 7 100 emplois en sciences de la vie, 3 500 emplois en recherche ici. Il y a 85 centres de recherche, dans la région de la Capitale-Nationale, pour 1,5 milliard de dollars de chiffre d'affaires dans les sciences de la vie. 85 centres de recherche. C'est pour ça que, quand on parle d'innovation — tout le monde dit ce mot-là de ce temps-ci — pour la région, c'est quelque chose d'extrêmement important.

Le gouvernement va sortir une politique de la recherche et de l'innovation. C'est clair que les travaux que je veux qu'on entreprenne, les partenaires de la région, doivent se faire en parallèle et qu'on doit en arriver à soit influencer cette politique, soit en tirer le maximum au moment où elle va être déposée. La région est une région innovante. C'est important.

Il y a des choses qui... Il y a une chose, un secret qui n'est pas connu beaucoup en dehors de la région mais dont on est très fier, c'est les assurances. Ici, assurances et services financiers, il y a 10 sièges sociaux...

Une voix : 11.

Mme Maltais : 11. On est rendus à 11; j'avais 10, moi.

Une voix : ...

Mme Maltais : Ah! 11. Il y a 10 sièges sociaux, 17 000 emplois, 6,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires. 6,7 milliards de chiffre d'affaires. Probablement que notre collègue compte Desjardins, qui est de l'autre côté — Assurances — qui est la onzième, Mais, dans la région de la Capitale-Nationale, on a les 10, mais, si on prend la RMR et qu'on va chercher Desjardins, on est 11. Alors, vous voyez que c'est...

Une voix : ...

Des voix : Ha, ha, ha!

Mme Maltais : ...énorme. C'est vraiment... Ce sont des secteurs importants, donc des secteurs dynamiques. Mais il y a des secteurs qui sont en hausse, qu'on va voir poindre, entre autres dans le secteur du bâtiment vert et intelligent. Encore une fois, je sais que je vais titiller votre oreille, là, mais il y a des choses qui vont se faire dans la région, ici.

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

M. Breton : Bien, d'abord...

La Présidente (Mme Champagne) : Pour un gros quatre minutes.

M. Breton : Oh! Bien, écoutez, donc est-ce que... Mme la Présidente, est-ce que la ministre a l'impression que la situation de la région de Québec va continuer à s'améliorer dans l'avenir? Parce que, la façon dont je perçois ça, j'ai vraiment l'impression, venant de Montréal, qu'on a de quoi être un peu jaloux. Mais je ne le serai pas parce que je ne veux pas qu'on défavorise Québec pour favoriser Montréal; moi, je pense qu'on peut tous avancer dans le bon sens.

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Non, je pense qu'il ne faut pas être jaloux, mais il faut bien se comprendre : nous autres, dans la capitale nationale, ici, à Québec, on a accepté l'idée d'une seule ville. Bon, il y a quelques municipalités liées maintenant, mais ça fait partie du dynamisme de la région. On a accepté l'idée de réunir tous les organismes de promotion et de développement économique, ce qui s'appelait à l'époque... que le Parti québécois avait créé. On a créé une ville, mais on a créé un organisme. Ça a été une grosse bataille à l'époque. Le député de Louis-Hébert était d'accord à l'époque. Ça, je m'en souviens. Il était, à l'époque, président... Il était à la chambre de commerce, et c'était... Il y avait trop d'organismes; on n'en avait fait qu'un seul. C'est devenu Pôle Québec Chaudière-Appalaches qui, ensuite, est devenu Québec International, mais c'est ça, la force de la capitale nationale. Malheureusement, à Québec... A Québec, nous, on a travaillé

ensemble, mais effectivement le territoire montréalais est éclaté, et ça devient difficile actuellement d'assumer le leadership.

Évidemment, il ne faut jamais oublier une chose : la présence du gouvernement est un facteur de stabilisation dans une économie locale, même s'il a fallu diversifier l'économie. Ça, c'est vraiment, là, dans les années 2000 à... 1995 à 2003 qu'on a placé ça. La présence du gouvernement, là, il y a plein de régions qui peuvent nous l'envier, parce que, quelles que soient les variations dans l'économie, quelles que soient ces variations, le gouvernement, lui, il est stable, ce sont des emplois bien rémunérés et solides. Leur présence est assurée dans une capitale nationale. Donc, c'est très stabilisant pour l'économie et ça nous permet de mieux nous en tirer quand il y a des mouvements dans l'économie comme ça s'est passé, par exemple, en 2003 ou en 2001.

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques?

M. Breton : Non, c'est beau. J'ai terminé pour ce bloc-ci.

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, il reste environ une minute. On peut la conserver pour le dernier bloc si vous permettez.

M. Breton : Oui.

La Présidente (Mme Champagne) : Et je vais passer la parole au député de Louis-Hébert, qui va être content : il va avoir un beau 17 minutes à lui presque tout seul.

M. Hamad : Merci, Mme la Présidente. Quand vous parlez de recherche et développement, l'importance, j'espère que ma collègue la ministre a parlé à ses collègues pour les coupures de 11 millions dans les crédits de recherche et développement. Elle sait très bien, elle était là, elle a participé à tous les développements de la région, comment il est important pour nous, à Québec, la recherche et le développement.

Quand vous parlez de notre développement économique dans la région, bien, il est basé sur une bonne partie ce que nous avons fait. Alors, est-ce que la ministre est intervenue auprès de ses collègues pour dire que ce n'est pas une bonne décision de couper de 11 millions dans les budgets de recherche et développement, dans le budget de son collègue?

Mme Maltais : Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Champagne) : Oui, Mme la ministre.

• (11 h 10) •

Mme Maltais : On a un effort global à faire à cause justement de la gestion déficiente du précédent gouvernement. La situation que nous avons découverte devant nous mérite un coup de barre solide, et ce coup de barre, il faut le faire tous et toutes ensemble.

Maintenant, la région est solide, la région est capable de passer au travers probablement plus rapidement que bien d'autres. Je ne vois pas d'impact potentiel. J'ai eu plus peur, par exemple, quand le gouvernement libéral est arrivé au pouvoir en 2003. À mon souvenir, les crédits de la Capitale-Nationale — du Bureau — étaient de 41 millions puis ils sont tombés à 37 millions. Ça, ça a été un coup de 4 millions directement dans les budgets. Ça, ça m'a fait peur. Là, j'ai fait : Woups! Comment on va s'en tirer? Là, il y a eu... Ça a créé du remous à l'époque. Là, maintenant, je pense que la région est solide, la région est forte. Le taux de chômage est à 4,9 %. Les gens sont emballés. Il y a plusieurs fonds à Québec qui nous permettent de travailler ensemble. Imaginez-vous qu'il y a même, je le rappelais tout à l'heure, un fonds de développement économique qui est quasiment inutilisé actuellement. Donc, avec ce que j'enlève, il en reste encore à peu près 17 millions, alors je pense qu'on est capables de faire face à la musique, véritablement. On est solides, on a les fonds qu'il faut, on a le dynamisme. Maintenant, on va s'asseoir ensemble : Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose de plus qu'on peut faire? Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose de mieux qu'on pourrait amener dans notre façon de travailler?

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Louis-Hébert.

M. Hamad : J'espère que ce n'est pas parce que le taux de chômage est bas qu'on ne devrait pas financer la recherche et développement. Il faut faire attention entre le lien entre les deux, là.

Je reviens à la nouvelle vision, et j'ai connu Mme Mercure depuis plus que 10 ans, alors on a tous ici... On reconnaît ses compétences, puis les questions ne visent absolument pas Mme Mercure comme personne. Et donc, ça, on va mettre ça clair. Alors, je ne sais pas...

Puis on parle de la gestion maintenant, on parle de vision, on parle d'idéologie. Puis c'est tout à fait normal qu'une nouvelle ministre qui arrive, un nouveau gouvernement, parle d'une nouvelle vision. Puis là vous n'avez pas arrêté de dire : Nouvelle vision, on va faire ci, on va faire ça.

Mais vous avez parlé beaucoup plus de structures, tu sais. Vous parlez... de Québec. Vous parlez des structures. Moi, là, nouvelle vision, j'aimerais savoir est-ce que les projets ACCORD... Allez-vous changer ça? Est-ce que la stratégie touristique qui est faite par le milieu, des gens dans la région de Québec... Allez-vous changer ça dans votre nouvelle structure? Est-ce que le plan de développement urbain de la ville de Québec, compte tenu que vous avez parlé que la commission a un mandat de développement urbain... Allez-vous changer ça? Bien, nouvelle vision, là, il y a des nouveaux... il y a des changements, alors j'aimerais savoir où vous allez apporter vos changements.

Et, avant de terminer là-dessus, moi, je lis l'article, là, la rencontre cordiale entre M. Labeaume et Mme Mercure, et je cherche votre vision. Parce que l'article, ce qu'il dit, le maire, il dit : «...vendredi, le ton du maire était plus courtois avec Mme Mercure», etc. Puis le maire, il dit : «On s'est donné un plan de travail.» Puis il dit : «Ce serait la continuité de M. Langlois.» C'est ça qu'il dit. Il dit aussi que «les gens arrivent et essayent d'expliquer qu'ils ont inventé l'eau chaude. C'est un réflexe humain.»

Alors, j'espère que votre nouvelle vision, ce n'est pas inventer l'eau chaude. Puis j'aimerais ça savoir... Ça, c'est les paroles du maire. Puis j'aimerais savoir est-ce que... Quand vous avez rencontré le maire, avez-vous amené, comme vous avez présenté tantôt, le mandat de la Commission de la capitale nationale? Avez-vous présenté ça au maire, le nouveau mandat? Avez-vous mis le mandat et vous avez dit au maire : Voici le... Pour que le maire réagisse comme ça, probablement il ne l'a pas vue, votre mission.

Alors, deux questions. Si vous voulez avoir une nouvelle vision... Puis là, lui, le maire, il dit que c'est la continuité, il n'y a pas de changement. Je lui ai donné deux mandats... En plus, il dit : J'ai donné deux mandats à Mme Mercure. Il dit : Mme Mercure devrait se concentrer sur deux choses. Mme Mercure est sortie, avec la rencontre de M. Labeaume, avec deux mandats : «faire augmenter [un] budget qui est amputé de 450 000 \$», puis il lui a demandé de «livrer Samuel-De Champlain». Il dit : Le reste, ne touche pas à ça, ça sera la même chose que M. Langlois.

Alors, expliquez-moi donc votre nouvelle vision de la région. Là, parlez-moi pas de sommet puis des ententes, là. Ça, on connaît ça. C'est sûr, la première partie de votre réponse : On va faire un sommet, on va faire un... Tu sais, les grandes rencontres péquistes, je comprends, mais, en termes concrets, la vision que vous allez amener à la région de la Capitale-Nationale...

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : M. le Président... Ah! Mme la Présidente, on va mettre une chose claire ici. Je n'ai pas présenté un nouveau mandat de la Commission de la capitale nationale, que j'ai dit tout à l'heure, là. C'est la loi qui existe et qui a été votée il y a longtemps. J'ai rappelé au député ce que lui-même...

M. Hamad : Mais au maire... L'avez-vous rappelé au maire?

Mme Maltais : ... — ah! — devait connaître puisqu'il était ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, le mandat de la Commission de la capitale nationale. Ce n'est pas le maire de Québec qui donne des mandats à la Commission de la capitale nationale; c'est le gouvernement et le Conseil des ministres qui donnent des mandats à la Commission de la capitale nationale.

Ce que j'ai dit d'ailleurs, à l'époque, quand j'ai appris les propos du maire de Québec, c'était : Bon, c'est un peu inutile, là. On s'entend tous, là. On travaille tous ensemble. Je pense que le maire rencontre un ministre par semaine à peu près. Puis il en sort... C'est drôle, il en sort justement, à chaque fois, enchanté. Pourquoi? Parce qu'on travaille avec lui. Parce qu'on met les projets sur la table puis qu'on est plutôt des gens qui aiment... On est pragmatiques, on veut régler les problèmes.

Donc, d'un côté, il y a des ministres qui sont ouverts, qui débattent avec lui, qui discutent, qui le tiennent au courant des enjeux, qui sont de véritables partenaires. Et j'en suis, je le rencontre, moi, à peu près tous les mois puis on fait le tour des choses.

De l'autre côté, il y a un gouvernement qui doit donner des mandats à la Commission de la capitale nationale, et le mandat, le premier mandat qu'on lui a donné, c'est d'appliquer sa loi, mais en tenant compte maintenant de la nouvelle façon dont on est organisé dans la région. Et c'est, au contraire, la main tendue que la présidente de la Commission de la capitale nationale est arrivée avec cette rencontre, et tout le monde en est sorti heureux. Mais, je le répète, c'est le gouvernement et le Conseil des ministres qui donnent des mandats à la Commission de la capitale nationale.

Deuxièmement...

M. Hamad : Alors, quelle est la nouvelle vision du développement?

La Présidente (Mme Champagne) : ...la ministre va terminer.

M. Hamad : Oui.

Mme Maltais : ...l'autre partie, l'accord... les accords, la stratégie économique, tout ça fait partie du développement de la région, ça fait partie des outils qu'on a. Ce que j'ai dit, c'est que, comme on a fait dans les années 90, qui a été une réussite exceptionnelle et que le ministre lui-même reconnaît, la diversification économique de la région, ça a marché. Mais, de la même façon, après 20 ans, j'ai proposé au Bureau de la Capitale-Nationale de prendre les devants pour qu'on fasse quelques rencontres. Ce n'est pas une grand-messe, c'est des tables de travail. Ce n'est pas un grand sommet, comme vous le pensez, ce sont des tables de travail. J'ai entendu des partenaires me dire : Il serait temps qu'on voie les choses et qu'on simplifie.

Il ne s'agit pas de redéfaire des structures. Il s'agit de : positionner la vision du gouvernement et de moi, comme ministre, pour la région de la Capitale-Nationale; rassembler les acteurs du développement de la région dans une démarche de maillage d'enjeux des différents acteurs de la société; proposer un modèle actif, parce que là, présentement, parfois, on a recommencé à s'enfarger dans les structures.

Vous me demandez...

M. Hamad : ...

Mme Maltais : Je suis en train de vous donner exactement les éléments de la vision, là.

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre, encore une minute pour la réponse?

Mme Maltais : O.K. Identifier les projets porteurs, et structurants, et rassembleurs, et faire connaître le rôle de l'État comme stabilisateur de l'économie. Dans la capitale nationale, voici les quatre éléments qui, pour moi, déjà, font partie de la discussion.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Louis-Hébert.

M. Hamad : Elle a identifié de nouveaux projets porteurs. C'est votre nouvelle vision de la région de Québec, si je comprends... Moi, là, donnez-moi en détail quelle est votre vision... nouvelle vision — parce qu'elle a une nouvelle vision. Là, là, vous n'arrêtez pas de dire : On a une nouvelle vision. La Commission de la capitale va avoir une nouvelle vision. Le maire, il dit : Aïe! Vous avez deux affaires à faire. Occupez de ça puis ça va être parfait. Puis là vous me dites : Le Bureau de la Capitale-Nationale, il a une nouvelle vision. Parfait, excellent, c'est bon, mais dites-moi-le exactement, en détail, quelle est votre nouvelle vision. Là, dites-moi pas : Identifier des projets. Ça, ça me fait penser encore à des vieilles messes : on s'assoit ensemble, on identifie puis on jase, puis on sort de là avec des nouveaux projets.

Mme Maltais : ...

M. Hamad : J'espère que le Bureau de la Capitale-Nationale sait qu'est-ce qu'il y a comme projets dans la région de Québec. Si vous avez gardé le personnel qui était là, juste leur demander qu'est-ce que sont les projets dans la région de Québec. Le projet tourisme, où les gens de tourisme ont travaillé là-dessus, ils ont un plan. Vous n'avez pas à inventer la roue à Québec, là; ça va bien. On peut faire mieux? Oui, on peut faire mieux. Comment vous allez faire mieux? C'est juste ça que je voudrais savoir. Quelle est votre nouvelle vision que vous lisez partout, dans tous les journaux, «nouvelle vision», «nouvelle vision»? Dites-moi-le, c'est quoi, votre nouvelle vision concrètement.

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Je voudrais juste vous rappeler, M. le député, que, tout à l'heure, vous venez de dire : C'est tout à fait normal qu'une nouvelle ministre imprime une nouvelle vision. Voilà! Vous venez... Vous avez pris un seul point de la vision et du mandat que j'ai donné au Bureau de la Capitale-Nationale : identifier des projets porteurs, identifier des choses qui sont communes.

Il nous faut... Il nous faut...

M. Hamad : C'est quoi, les identifier?

Mme Maltais : Un instant, là. On va se répondre...

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre... prendre le temps de répondre.

Mme Maltais : À chaque question suffit sa réponse...

La Présidente (Mme Champagne) : C'est ça.

• (11 h 20) •

Mme Maltais : ...ne vous inquiétez pas. Pendant 20 ans, la région a roulé sur les grands-messes, comme vous les appelez, si pratiques, si pragmatiques du Parti québécois, qui ont donné des résultats qui sont salués à travers tout le Québec. Pendant 20 ans, là, on a bâti tout le développement de la région à partir d'une vision que nous avons eue mais surtout qui a été partagée avec les partenaires. Il y avait des tables de travail, une table culture, une table grandes industries, une table tourisme. Il y avait une table développement économique, puis, à la fin, on a mis tout ça en commun, et ça a dégagé une vision. Nous allons faire le même exercice.

Ce n'est pas des grands-messes, et on ne surfera pas sur quelque chose qui a été imaginé il y a 20 ans. On va s'asseoir avec les gens, ils ont chacun leurs projets. Mais j'entends des messages, moi, dans la région, qui disent : Il est temps de revoir ensemble quels sont les projets porteurs collectifs. Ensemble. Travailler ensemble, dégager les éléments ensemble puis, ensuite de ça, repartir ensemble. Ce n'est pas de la... Il ne s'agit pas de créer de nouvelles structures, il s'agit d'adapter les éléments, les outils qu'on a face à ce qui s'est passé depuis 20 ans. Le monde a changé, dans la région, en 20 ans. Il est temps, il est temps de se rasseoir ensemble.

Je le sais, que le député de Louis-Hébert, il n'aime pas ça, s'asseoir avec les gens. C'est sûr que fermer le Jardin zoologique, c'est plus facile que de s'asseoir avec les gens puis de débattre, puis discuter, puis d'échanger. Alors, nous autres, là, on va s'asseoir avec les gens, échéanciers courts parce qu'on est des gens pragmatiques et qu'on a besoin de résultats.

La Présidente (Mme Champagne) : ...

M. Hamad : Alors, nommez-moi un projet, une idée seulement que vous voulez apporter. Ça fait six mois que vous êtes là, vous avez eu plusieurs réunions avec la... puis, en plus, vous avez une madame avec vous, que vous avez nommée, qui connaît la région. Normalement, vous devriez avoir des choses, des idées. Une idée seulement, demain, projet porteur pour... collectif, là. Vous avez dit «collectif», là. Toute la région, 500 000 personnes dans la région de Québec, projet collectif, nouvelle vision, voilà! Alors, dites-moi, c'est quoi, une idée seulement que vous avez en tête, que vous voulez que le Bureau de la Capitale-Nationale la fasse demain matin. Une idée, pas plus, là, commençons par les idées parce qu'on voit que la vision, ça va venir.

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

M. Hamad : Qu'est-ce que vous voulez faire pour la région?

Mme Maltais : M. le Président... Mme la Présidente, on ne travaillera pas à la pièce comme a fait le précédent gouvernement. On va s'asseoir avec les partenaires. C'est ce qu'on a fait dans le passé, ce qui a marché. Est-ce qu'on peut... On pourrait avoir des... Est-ce qu'on peut se rasseoir ensemble? Ça vous fait peur qu'on se rasseie ensemble?

Mais je vais vous dire une chose, je vais vous dire un élément sur lequel on n'a pas travaillé jusqu'ici : l'innovation sociale.

M. Hamad : ...

Mme Maltais : Avez-vous vu le dernier rapport sur l'état de la santé publique, sur l'état des inégalités dans la région, la pauvreté? Et, si ça devenait un défi régional, de l'innovation sociale, intégrer les gens dans le marché du travail, les pénuries d'emploi? Le principal défi des partenaires économiques de la région, c'est de trouver des gens pour occuper des emplois. Et, si ça faisait partie du développement économique maintenant, cela? Il y a 20 ans, jamais on ne se serait posé cette question-là. Jamais on n'avait la moindre idée qu'un jour on serait en train de se dire : Comment on va faire pour attirer des immigrants dans la région? Comment on fait pour les retenir? Comment on fait pour trouver des employés? Comment on organise la formation de la main-d'oeuvre dans la région avec nos cégeps, nos universités? C'est de ça dont ils me parlent quand ils parlent de développement économique, les gens, maintenant, dans la région.

Est-ce qu'il ne serait pas temps qu'on s'assoie ensemble autour de ça et qu'on travaille? Mais, en plus, on est une région qui est assez solide puis assez tissée serré pour être capable d'appréhender des défis comme ça puis de se dire : O.K., on va innover puis on va trouver le moyen... une réponse très personnalisée, régionale, à des enjeux qui sont maintenant à travers tout le Québec. Mais, nous, il est plus fort, on est à 4,9 % de taux de chômage. Il faut absolument trouver une réponse à ça.

Il y a 20 ans, vous ne vous seriez même pas posé la question. Est-ce que ce ne serait pas une bonne idée que de s'asseoir tous ensemble autour de la table puis se la poser ensemble, la question? Voici un des éléments sur lequel moi, je pense qu'il est temps que les acteurs de la région se penchent. Ne me demandez pas la solution, c'est ensemble qu'on va trouver une solution.

M. Hamad : ...

Mme Maltais : C'est comme ça qu'on travaille, nous.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre...

M. Hamad : Mais, c'est drôle...

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, il reste 1 min 30 s.

M. Hamad : ...en passant, juste pour votre information, demandez à votre madame qui est à votre droite sur qu'est-ce que la CRE a fait pour la main-d'oeuvre, sur l'immigration proactive, demandez à votre madame à votre gauche, à la chambre de commerce. L'aspect de main-d'oeuvre à Québec, là, ce n'est pas nouveau, là. Demandez aux entreprises, vous allez voir : le gros défi, ça fait quelques années, ce n'est pas aujourd'hui, là, une nouvelle idée, une nouvelle vision, là. C'est des choses machées, ça fait longtemps qu'on en parle, puis on travaille là-dessus.

Regardez le Pacte pour l'emploi dans votre ministère, demandez à votre directeur régional, vous dire ce qu'il fait dans la région de Québec pour l'emploi, demandez à la chambre de commerce, demandez aux CRE, demandez à la ville de Québec, vous allez voir, là, ils vont vous donner toutes les réponses. Ils sont en train de travailler. Et demandez à Québec International ce qu'ils ont fait en Belgique, en France, pour aller chercher la main-d'oeuvre, justement, pour répondre. Et demandez à votre directeur régional Emploi-Québec, pour aider ceux et celles qui veulent retourner sur le marché de travail, qu'est-ce qu'ils ont fait avec eux dans la région de Québec.

Mme Maltais : Alors, Mme la Présidente, si tout est déjà là, Mme la Présidente...

M. Hamad : Juste...

Mme Maltais : ...bien...

M. Hamad : Je vais terminer...

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, il reste une minute. Allez-y.

M. Hamad : Oui. Alors, je vais terminer ma question.

Mme Maltais : ...

M. Hamad : Je comprends, là : vision, on a une volonté, les idées, c'est à venir, c'est à bâtir. Je comprends qu'actuellement il n'y a rien, à part de dire qu'on continue dans ce que nous avons fait, mais c'est normal. Je reviens. Équipe Québec...

Mme Maltais : Oui?

M. Hamad : Quel est le budget d'Équipe Québec? Qu'est-ce que vous avez l'intention de faire avec Équipe Québec? Dans les crédits, j'ai vu juste 45 000 \$. Juste pour nous dire l'état, est-ce qu'Équipe Québec, leurs bureaux sont encore au Bureau de la Capitale-Nationale?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre, il ne reste plus de temps. Alors, il est possible de donner la réponse si le gouvernement accepte et si vous acceptez de donner la réponse maintenant. Sinon, ça ira dans le dernier bloc.

Mme Maltais : Écoutez, Mme la Présidente, c'est comme vous voulez, là...

La Présidente (Mme Champagne) : ...

Mme Maltais : Mais, de toute façon, demandez à mes... Ce sont mes collègues qui peuvent décider, ce n'est pas moi.

La Présidente (Mme Champagne) : C'est ça.

Une voix : Moi, je suis d'accord, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Champagne) : Vous êtes d'accord que la réponse soit donnée. Alors, Mme la ministre, allez-y sur le temps du groupe ministériel.

Mme Maltais : Petit aparté. C'est que... Ça va... Dans le monde de l'emploi, il y a tellement de solutions que tous les... Ça va tellement bien, là, que chacun travaille chacun de son côté puis que tous, tous, tous les décideurs économiques disent que le grand défi de la région, c'est de trouver de l'embauche et de faire une adéquation formation-emploi. Alors, ils ont tellement toutes les solutions que tout le monde se pose des questions comment on va réussir. Bien, je m'excuse, là, je viens de lancer, vendredi, une grande mobilisation pour l'emploi. On va la déployer sur tous les territoires de toutes les régions. Pourquoi on la fait? On a tous les partenaires du marché du travail : on a le Conseil du patronat, on a la Fédération des chambres de commerce. Ils sont là, à nos côtés. Pourquoi? Parce qu'eux, ils trouvent qu'il est temps qu'on se parle et qu'on se mobilise. Alors, une mobilisation pour l'emploi, il est temps qu'on la fasse. Mais moi, je dis que, dans la région, on est capable de trouver des solutions particulières à la région, ensemble. Parce que le défi qu'on a, ce n'est pas le défi de la Montérégie, ce n'est pas le défi de Montréal, c'est le défi Québec—Capitale-Nationale—Chaudière-Appalaches. On a, nous, un véritable défi au niveau de l'embauche.

Sur Équipe Québec, ce n'est pas compliqué, c'est extrabudgétaire. Vous ne le voyez pas dans les budgets. Alors, il reste à peu près 1 million de dollars dans le budget, et il y a une partie du mandat d'Équipe Québec qui n'a pas tout à fait été réalisée. Il y a une partie qui a été faite, là. On leur demandait... On leur demandait des études, hein, sur les choses... Ça a tout été fait. Mais il y a une partie, là, il faut que je me rappelle, je voudrais la dire. S'il vous plaît, est-ce qu'on peut, là... Est-ce que je peux l'avoir, s'il vous plaît? Donnez-moi une seconde, si vous voulez.

(Consultation)

Mme Maltais : Non, dans le mandat initial, là. Ah! Voilà! Mandat initial : «Concevoir et élaborer, en partenariat avec les organismes impliqués, un plan stratégique de développement du sport afin de convenir d'une vision régionale qui soit commune et unifiée.» Alors, cette partie du mandat qui avait été donné par le précédent gouvernement, elle n'a pas été réalisée.

Alors, je pense qu'il y a moyen de rebâtir une Équipe Québec. Moi, j'avais même eu... Imaginez-vous donc que j'ai eu des propositions pour qu'on fasse une Équipe Québec-Montréal. J'ai eu, là, des appels — vous seriez étonné de savoir de qui — qui me disaient : Bon, mettons l'argent sur Québec et Montréal.

Non, non, non, c'est de l'argent pour la capitale nationale, pour le développement d'Équipe Québec. Alors, on va rebâtir une Équipe Québec qui va, à partir des fonds qui sont là, essayer encore une fois de nous propulser plus loin

là-dedans. C'est un beau créneau de développement, là : les grands événements sportifs internationaux. Ça marche, ça nous place autant sur la mappe touristique que sur la mappe économique, alors... Puis, en plus, le sport, c'est bon pour la santé. Alors, on va continuer à être dans ce... à y aller.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre. Alors, on va y aller avec une question du député de Saint-Hyacinthe.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Merci, Mme la Présidente, Mme la ministre, vous y allez quand même de certains commentaires que j'ai pris en note. Écoutez, moi, je suis arrivé à Québec en 2008, mais je suis passé souvent à Québec parce que j'allais dans le Bas-Saint-Laurent puis on passait souvent par la capitale nationale, et on a toujours trouvé que c'était une ville qui était... quand même, qui se développait, qui s'est bien développée.

Et c'est sûr que, quand je suis arrivé à Québec en 2008, j'ai découvert plus le Vieux-Québec. Quand tu y résides en plus, c'est encore plus chaleureux, et c'est là que j'ai compris un peu l'attrait touristique de la Vieille Capitale. Quand on parle de Vieille Capitale, c'est quand même quelque chose que... Quand tu entres dans la ville de Québec, tu arrives à Québec, tu te sens imprégné, là, d'un... de quelque chose, et puis ça, c'est dû à ce qu'on appelle cette ville-là la «capitale nationale», et, quand on arrive ici, on s'attend... on découvre des belles choses, et c'est intéressant. C'est très intéressant et moi, je suis content de vivre à Québec en session parlementaire et de pouvoir apprécier tous les avantages qui en découlent.

Tout à l'heure, on a parlé du sommet, le sommet de Montréal. Pourquoi Montréal? Pourquoi pas Québec? Écoutez, je pense, c'est... Moi, je pense qu'il ne faut pas revenir aux guerres de clocher, là. Pourquoi pas... On a des centres de congrès un peu partout au Québec. Pourquoi tous les congrès ne seraient pas à Montréal ou tous les congrès ne seraient pas à Québec? On répartit à travers la province, je pense bien. Et juste un petit crochet vis-à-vis le député de Chauveau, c'est de dire qu'on avait mentionné et on avait... Dans la campagne électorale, eux avaient proposé d'abolir les commissions scolaires, vous savez. Et puis je pense que c'était centraliser les décisions à Québec à nouveau. Alors, c'est complètement à l'encontre de nos volontés à nous. Ça, c'est, je pense... de recentraliser.

• (11 h 30) •

Une voix : ...

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Bien c'est une recentralisation des pouvoirs. Il faut répartir avec logique.

Pour la recherche et innovation, j'ai participé au... Je participe justement à la commission. Le développement économique en 2015 pour la recherche et innovation, le budget va être augmenté de 8,5 % — Alors, c'est important, dans deux ans, de savoir ça — alors, ce qui veut dire que, dans le programme du Parti québécois, on est prêts à aller jusqu'à 3 % du PIB pour la recherche et innovation et le développement. Alors, je pense que c'est important de le mentionner, parce qu'on travaille sur un budget à court terme à cause de, justement, l'impact budgétaire qui nous a été cédé par l'ancien gouvernement qui travaillait plus à la pièce justement, qui travaillait sur des projets, bien sûr, puis ce qui a fait en sorte qu'on a annoncé beaucoup de projets qui n'étaient pas attachés budgétairement. Alors, c'est facile à comprendre aujourd'hui où ils mettaient les projets. Ils les envoyaient sur la dette nationale, sur notre dette. Alors, c'est facile, ça, d'administrer comme ça. Tu dépenses puis, après ça, tu envoies ça sur la dette, puis ça va bien.

Je voulais vous ramener, Mme la ministre, sur la vision de développement de la Capitale-Nationale, et je pense que vous l'avez très clairement indiqué tantôt : rassembler les acteurs, faire des consensus avec les acteurs économiques, tous les acteurs de développement de la région, identifier des projets porteurs, structurants et rassembleurs, être au cœur des grands projets pour la capitale, faire connaître le rôle de l'État comme stabilisateur de l'économie dans la Capitale-Nationale. Dans une, on peut dire, des orientations, c'est marqué : «La force d'attraction de la culture et du sport» pour la population qui habite la région puis, en même temps, les grands événements internationaux qui pourraient avoir lieu dans la région de Québec.

J'aimerais vous entendre développer sur cet aspect-là, qui est important pour le tourisme puis important pour le développement économique d'une région, ce qu'on appelle la force d'attraction de la culture et du sport.

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Le député de Saint-Hyacinthe vient de toucher deux points où on s'est particulièrement développé au fil des années dans la région. Et qu'on pense à des projets comme celui du Massif de Charlevoix, par exemple, Le Massif de Petite-Rivière-Saint-François où Daniel Gauthier a fait un projet qui est actuellement sous la loupe de grands promoteurs touristiques. Je pense au Club Méd qui a décidé de s'associer avec Le Massif de Charlevoix. Donc, le sport, à Québec, fait un peu partie, je dirais, de nos gènes. On l'a un peu redécouvert. C'était sous-jacent, là, depuis... La discussion qu'on a eue au Québec sur le nouvel amphithéâtre et sur la possibilité d'un retour des Nordiques a montré à quel point, par exemple, le hockey fait partie de nos objets de vibration dans la région.

L'autre chose, c'est que, comme gouvernement, nous voulons positionner la ville de Québec comme... et la capitale, et la région comme une capitale de niveau international. Bon. Je n'apprendrai rien à personne, je suis souverainiste, là. Vous l'êtes aussi, de ce côté-ci. Nous, on voit notre capitale nationale comme en discussion avec le monde entier. C'est d'office, vu qu'on considère qu'elle a déjà les fonctions et la capacité... Sa population a la capacité d'être nationale véritablement, c'est-à-dire d'être non seulement la capitale d'une nation, mais la capitale d'un pays. Ça veut dire qu'elle est donc, pour nous, en dialogue constant avec le monde entier. Malheureusement, quand les gens décrivent le projet souverainiste dans la Capitale-Nationale, ils parlent de petits fours et d'ambassades. Ce n'est pas ça, du développement à

partir d'une capitale nationale. La capitale d'un pays, c'est aussi... elle fait partie des études à travers tout le monde entier. Vous rappelez-vous comment on nomme les capitales du monde entier, qu'on l'apprend puis qu'on les identifie? Bien, elles deviennent aussi dans la ligne de mire des grandes fédérations sportives, des grands événements culturels. Elle prend, je dirais... elle croît d'un niveau de notoriété automatiquement, et ça se reflète dans le développement économique, ça se reflète dans le développement touristique puis ça se reflète dans le développement culturel. Mais on n'attendra pas ça pour agir. C'est normal qu'on fasse notre travail maintenant.

Alors, nous appuyons, depuis que nous sommes arrivés au pouvoir, et nous allons continuer à appuyer les grands événements internationaux sportifs. On a toujours été pour, on l'a dit. Même dans l'opposition, on disait : C'est important, il faut appuyer ça, c'est visibilité, notoriété, développement économique. Et, en plus, en plus, c'est, à quelque part quand on parle d'événements sportifs, la promotion de saines habitudes de vie. On travaille en prévention. Évidemment, je n'irai pas jusqu'à des sports où on permet des commotions cérébrales, là. Ça, c'est... Il y a des dangers, là. Il faut... Il y a un danger au niveau professionnel. Mais, quand on mise sur les sports nordiques... Je pense au... J'étais à la course de la Fédération internationale de ski de fond. Quand on a des beaux modèles comme Alex Harvey qui se pointent sur la scène internationale et qui nous représentent, bien, on se dit : Tiens, voici de bons ambassadeurs de notre région, de notre pays. Voici de bons ambassadeurs de notre nation. Et ce sont des éléments sur lesquels nous voulons fonder le travail.

En culture, il y a de grands événements culturels dans la Capitale-Nationale, mais il y en a aussi de plus petits qui croissent, qui grandissent, qui cherchent leur développement. Alors, vous pouvez être sûrs qu'on va travailler sur les grands événements comme sur les petits événements. Les gens ne savent pas... Peut-être que vous ne savez pas, M. le député de Saint-Hyacinthe, j'ai plus... j'ai passé plus de temps comme femme de théâtre que comme femme politique. J'ai 18 ans de vie théâtrale et j'ai 14 ans de vie politique. Croyez-moi, quand il s'agit de savoir comment développer le secteur culturel et le faire rayonner, vous pouvez compter sur moi.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Merci.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre, M. le député de Saint-Hyacinthe. M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques. Bon.

M. Breton : Oui. Merci, Mme la Présidente. J'étais un peu interloqué par les commentaires et les questions du député de Louis-Hébert par rapport à la vision que vous avez de l'avenir du développement économique de Québec, en concertation puis en partenariat avec les acteurs pour une nouvelle vision pour Québec. Ce que je dois vous avouer, c'est qu'une des raisons qui font que je me sens bien avec le gouvernement du Parti québécois, c'est que les visions qu'on a développées, c'est des visions qu'on a développées à long terme. Et je suis certain que M. le député de Louis-Hébert va certainement se rappeler d'un échange sur quelques mots qu'on a eus dans le dossier du Suroît alors qu'il était ministre des Ressources naturelles. Mais c'était un projet qui avait été développé alors que ça allait à l'encontre de ce qui était écrit dans son programme. Alors que le programme de son parti disait qu'il était contre les centrales au gaz, ils ont accordé... ils ont signé le décret pour aller de l'avant avec le projet du Suroît. Donc, on a vu que, l'acceptabilité sociale n'étant pas là, le gouvernement avait dû reculer.

Donc, moi, je suis plutôt favorable à ce que vous développiez la région de la grande capitale en vous associant avec les partenaires afin de faire en sorte que... C'est plus long comme processus, mais, au moins, tout le monde se décide puis va dans une direction, direction qui est claire. Donc, j'aimerais ça que vous élaboriez sur ça, sur le processus justement, la façon dont vous voulez développer ce partenariat-là pour l'avenir économique de la région de la grande capitale.

Mme Maltais : O.K.

La Présidente (Mme Champagne) : À vous, Mme la ministre.

Mme Maltais : Alors, Mme la Présidente, bien, justement, tiens, la... Je vais demander peut-être à la sous-ministre associée à la capitale... au Secrétariat de la Capitale-Nationale de nous expliquer le processus. Ça lui permettra de présenter vraiment les étapes, là, qu'on va franchir.

La Présidente (Mme Champagne) : Consentement?

Une voix : Oui.

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, il y a consentement. Alors, si vous voulez vous identifier, s'il vous plaît, avec votre titre pour fins d'enregistrement.

• (11 h 40) •

Mme Tremblay (Josée) : Alors, Mme Josée Tremblay, secrétaire générale associée à la Capitale-Nationale.

Alors, le processus sera relativement simple et va comporter un certain nombre d'étapes. La première sur laquelle on est à travailler, c'est de recenser l'ensemble des démarches de réflexion qui ont été faites dans la région de la Capitale-Nationale, comme l'a indiqué le député tout à l'heure, et, à partir de chacune de ces démarches — il y en a eu, évidemment, sur les questions de tourisme — il y a eu un plan qui a été réalisé à la conférence régionale des élus. Les CLD aussi proposent pour chacun de leurs territoires un plan, une vision. L'idée est de recenser, à même l'ensemble de ces

démarches de réflexion là qui ont été faites de façon... pour chacun... dans certains cas pour des territoires, dans certains cas pour des secteurs, les enjeux qui sont communs à chacune ou à chacun de ces secteurs ou de ces territoires-là et, par la suite, en tenant compte des orientations qui nous ont été suggérées par la première ministre dans le discours d'ouverture, de proposer une réflexion et une vision pour construire une vision de développement de la capitale.

Alors, en deux ou trois parties : La première, évidemment, la recension de l'ensemble de l'information, parce que c'est important, dans la mesure où la ministre souhaite que nous soyons dans une dynamique de concertation et de collaboration avec l'ensemble des partenaires, de tenir compte du travail qui a déjà été réalisé jusqu'à maintenant. Dans un deuxième temps, une proposition plus globale qui va faire en sorte qu'on va essayer de proposer une vision qui, comme on peut le dire, est différente de la somme des parties, qui va un petit peu plus loin en tenant compte des préoccupations qu'ils nous ont exprimées et en sachant que la région comporte un certain nombre de caractéristiques qui sont importantes : évidemment, la présence grande et forte de la ville de Québec, avec ses atouts économiques et son fonctionnement, qui va très bien au niveau économique, mais aussi de deux territoires, qui sont ceux de Charlevoix et de Portneuf, qui connaissent, à certains égards, un certain nombre de difficultés à la fois économiques et sociales compte tenu des populations qui sont en cause et du vieillissement de la population, de l'absence de services dans certains cas. Alors, il y a plusieurs enjeux qui sont en cause dans ce cadre-là, et la proposition, évidemment, va tenir compte de l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme Tremblay. Alors, il reste une minute.

M. Breton : Bien, donc, si je comprends bien, l'idée, c'est de faire en sorte qu'à partir du travail... Il y a quand même du travail positif qui a été fait par le gouvernement précédent dans la région de Québec. Si je comprends bien, l'idée, c'est de donner un sens et d'arrimer tout ça. Est-ce que c'est bien ce que je dois comprendre?

Mme Maltais : Exactement.

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Écoutez, c'est un mandat qui vient de la première ministre, dans son discours d'ouverture, qui dit : Dégagez-nous une nouvelle vision pour la Capitale-Nationale avec les partenaires, et elle le nomme : avec les partenaires. Il ne faut pas oublier maintenant que la première ministre habite dans la région de la Capitale-Nationale. Elle est la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Donc, sa préoccupation, elle est légitime. Elle pourrait être... Si elle n'était pas aussi occupée à être première ministre, elle serait avec nous ici, autour de la table. C'est ça aussi, un atout majeur pour nous. C'est que la première ministre, elle est de la région. Alors, elle nous a dit : Je veux que... Elle nous a donné le mandat de travailler avec les partenaires de la région. Je pense qu'il faut s'en réjouir.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre. Alors, le temps est écoulé. Nous allons passer au dernier bloc avec le député de Louis-Hébert.

M. Hamad : Ça fait trois fois que vous répétez Portneuf, Charlevoix. Alors, je vous supplie de ne pas oublier la MRC de Jacques-Cartier, parce que la région de Québec, c'est : Québec, Charlevoix, Portneuf et la MRC Jacques-Cartier. C'est dans le comté de mon collègue le député de Chauveau. Alors, n'oubliez pas ça, parce que c'est très important dans votre recensement, là, que vous voulez faire, un grand recensement pour préparer la grand-messe.

Puis une question technique, là. Là, j'ai vu, il y a un nouveau titre : secrétaire générale associée. Mme Tremblay, vous êtes secrétaire générale associée. J'ai vu la nomination. Vous relevez du Conseil exécutif. Est-ce que je dois comprendre qu'il n'y a plus de Bureau de la Capitale-Nationale. C'est un secrétariat qui relève du Conseil exécutif, c'est-à-dire qui relève du premier ministre et il ne relève pas de la ministre de la région? Oui ou non?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Non.

M. Hamad : Donc, il relève de...

Mme Maltais : Le Secrétariat de la Capitale-Nationale ou Bureau de la Capitale-Nationale relève de la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale. Maintenant, la secrétaire, administrativement, elle relève directement du secrétaire général du comité exécutif. Ce que ça permettra...

M. Hamad : Parfait.

Mme Maltais : Prenant... Mais attendez. Ce que ça va permettre...

La Présidente (Mme Champagne) : Allez-y.

Mme Maltais : Ça va être bref. Je ne ferai pas un long show. Ce que ça va permettre, c'est que, si... Il faut dire que, dans ce cas-ci, il n'y a pas... On n'a pas beaucoup de députés pour prendre la relève, mais, si on nomme un

autre ministre... si le ministère se déplace, on arrête de... Tu sais, il va être au Conseil exécutif, il reste là. On n'aura pas, là, tous les changements qui vont ensuite... qui sont afférents au fait de changer de ministère à chaque fois qu'on change de ministre responsable de la Capitale-Nationale. C'est bien pratique.

M. Hamad : Alors, c'est une bonne nouvelle.

Vous savez, tantôt, vous parliez que vous cherchiez les défis, la vision. Vous savez, il y a un grand défi que... vous devrez le savoir, c'est le bilinguisme de la main-d'oeuvre à Québec. Vous avez parlé des 10 ou 11 sièges sociaux, vous avez parlé de ces entreprises-là, et probablement ils vous ont dit... J'espère que vous ne prenez pas l'anglais comme langue étrangère comme votre collègue, qu'elle pense que l'anglais, c'est une langue étrangère, et j'espère que vous allez travailler pour le bilinguisme de la main-d'oeuvre qu'on a besoin, parce que c'est un grand défi. Dans votre nouvelle vision, ça vaut la peine de tenir compte du bilinguisme.

Alors, quels efforts que vous allez mettre en place? Parce que vous êtes chanceuse, vous avez deux portefeuilles importants, c'est l'emploi et solidarité, donc tous les programmes de formation, vous l'avez en main, et, en même temps, la Capitale-Nationale. Alors, ça fait une très belle combinaison de formation. Allez-vous mettre davantage, dans la nouvelle vision, des programmes de formation pour le bilinguisme de la main-d'oeuvre? Je parle de l'anglais, bien sûr, en premier.

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Mme la Présidente, le fait de pouvoir posséder un bon anglais dans nos entreprises à Québec est effectivement demandé, puis on doit toujours... on doit y être attentif, on doit trouver une réponse à ça. Il y a des entreprises ici qui sont de niveau international, qui ont besoin d'employés qui seront en contact avec l'étranger, et puis on nous demande qu'ils parlent anglais. Je vous dirais même qu'il y en a certains qui nous demandent qu'ils parlent espagnol et mandarin, mais là c'est une proportion moins grande, mais qu'on va voir grandir au fil du temps.

Donc, oui, il y a des gens qui parlent anglais. Mais est-ce qu'on va se mettre... Le danger, c'est toujours de tomber dans... Est-ce qu'on va demander aux gens d'être bilingues? La capitale nationale est une capitale francophone. La plupart des gens y travaillent en français, et ça, c'est important de préserver le caractère français. Maintenant, c'est clair que nos entreprises ont besoin d'embaucher du personnel qui possède mieux la langue anglaise, et on va faire les efforts qu'il faut pour ça.

C'est assez étonnant parce qu'ailleurs ce qu'on me demande comme ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, c'est de la francisation. Ici, on est tellement francophone, on a besoin de gens qui parlent anglais, mais, quand je vais sur les autres territoires montréalais, Montérégie, ils me disent : Pouvez-vous franciser les nouveaux arrivants? Croyez-moi, on est capable de faire ces deux choses-là. C'est là que la mobilisation pour l'emploi... C'est pour ça qu'on est si content qu'à l'époque, quand le Parti québécois a créé Emploi-Québec, on a vu à le régionaliser. C'est une des organisations les plus régionalisées qui existent dans le gouvernement du Québec. Il y a ici une conférence régionale des partenaires du marché du travail qui voit à l'application de la vision et des mesures d'Emploi-Québec et qui a ses propres fonds dans la région. Donc, on est capable de faire ça.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Hamad : Vous savez, dans le discours inaugural, parce que vous avez référé au discours inaugural de la première ministre, alors, la première ministre disait qu'elle voulait augmenter les exportations. Il faut investir davantage dans les exportations. Alors, je pense que, pour la région de Québec, c'est très important. Êtes-vous d'accord avec ça?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Bien, écoutez, n'importe quelle économie doit tenir compte de ses exportations. C'est tout à fait important.

M. Hamad : Comment vous justifiez maintenant qu'il y a 30 % des coupures dans le programme d'exportation?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

M. Hamad : Alors, ce 30 %, dans le programme, va affecter la région de Québec. Si vous êtes d'accord, avez-vous parlé à votre collègue du Développement économique que c'est une mauvaise coupure dans l'exportation?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Mme la Présidente, ce qu'a fait le gouvernement précédent au niveau de l'endettement du Québec est innommable, innommable. Augmenter la dette des Québécois de 50 % crée une pression immense sur les finances publiques. 1,6 milliard de déficit annuellement. Jamais je ne croirais qu'après avoir fait tant d'efforts, tant d'efforts pour rattraper, revenir à l'équilibre dans les finances publiques, un gouvernement laisse déraiper les choses comme ça. Puis, quand je suis arrivée à la tête du ministère, il y avait des commandes. Le gouvernement précédent savait que ça dérapait. Le ministre des Finances, il savait, lui, qu'il était en plein dérapage. Il l'a dit un peu avant la campagne électorale. Il a dit 800 millions, alors que c'était quelque chose comme près de 900 millions, mais il a pris le chiffre le plus bas entre 800 et

900 pour mieux paraître, mais finalement c'était le double. C'est ça, le dérapage sous le gouvernement libéral. Alors, ce n'est pas simple, ce n'est pas facile, mais moi, je pense que, dans une région comme la nôtre, où les gens disent qu'ils en ont assez de l'endettement, qu'ils veulent nous voir avoir de la rigueur, bien, ils vont être capables de comprendre qu'on fait les exercices qu'il faut.

Maintenant, inquiétez-vous pas pour le développement économique régional, on est armé pour faire face à la musique.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

• (11 h 50) •

M. Hamad : Alors, oui, si... Elle parlait de la dette puis... J'ai entendu ça, en passant, par vos collègues. Je pense que c'est vos lignes, là, de parti, dans... Tous les collègues répètent la même chose. Je vais vous poser une question. C'est normal, oui, c'est vrai. Alors, je vous pose une question. Vous parlez le poids de la dette. Quel a été le poids de la dette dans vos années de 90 par rapport au PIB? Est-ce qu'il était beaucoup plus bas qu'aujourd'hui ou il était beaucoup plus haut qu'aujourd'hui? Alors, si vous parlez de ça, parce que vous venez de dire que vous avez endetté le Québec, dites-moi c'est quoi, le poids de la dette par rapport au PIB lorsque vous étiez au gouvernement?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

M. Hamad : Je vous donne des chiffres à peu près, entre 40 et 50, 55. Alors, quel chiffre vous prenez?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Mme la Présidente, je suis sûre que mon collègue va être heureux d'aller discuter à la table du ministre des Finances et de l'Économie pour avoir ce type de débat. Là, on est dans la région de la Capitale-Nationale, et je veux lui dire que 1,6 milliard de dollars, 1,6 milliard de dollars, dans les budgets du Québec, à rattraper, ça ne nous fait pas plaisir. Mais l'exercice auquel on s'abstient, il est nécessaire et il est voulu par les Québécois et les Québécoises. Si les Québécois, à la dernière élection, avaient su que le vrai fardeau qu'on aurait à résorber n'était pas de 800 millions, il était de 1,6 milliard, je ne suis pas sûre qu'ils auraient posé le même jugement sur le député de Louis-Hébert.

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député de Louis-Hébert.

M. Hamad : Correct. On avait le même poids de la dette, je vous le laisse juste pour votre information.

Maintenant, par contre, les investissements dans les infrastructures... Je reviens à Québec. Je reviens à Québec. Est-ce que la ministre s'engage, devant nous aujourd'hui, devant cette commission-là, de travailler, de maintenir les investissements? C'est-à-dire, là, actuellement, pour le pont, mettons, de l'île d'Orléans, actuellement il y a des études, il y a une surveillance, on le maintient, mais, si on fait des études, puis surveillance, puis on fait des travaux de correction parce qu'il n'est pas en bon état nécessairement... Il est sécuritaire. Ça, je n'en doute pas. Ça doit être sécuritaire, je n'en doute pas.

Est-ce que la ministre s'engage, aujourd'hui devant la commission, de maintenir les travaux d'infrastructure qui étaient prévus par l'ancien gouvernement dans la région de Québec, comme on l'a fait dans le passé. C'est-à-dire — on va vous aider — Henri-IV, pont l'île d'Orléans, l'entrée des ponts, et, quand je parle l'entrée des ponts, c'est toute la structure qui appartient au ministère des Transports dans l'entrée des ponts. Est-ce qu'elle s'engage que les coupures annoncées dans les crédits par le Conseil du trésor, que ces coupures-là n'affecteront pas le projet et, en même temps, bien sûr, ne retarderont pas le deuxième engagement... ne retarderont pas le projet Samuel-De Champlain?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Mme la Présidente, ce qui était financé, là, ce qui était dans les budgets, on va le garder, mais le problème qu'on a, c'est qu'on a été obligés de réviser parce que des exemples, là, comme les nouvelles casernes, on en découvre plein. Parce que, même si je m'engageais aux nouvelles casernes aujourd'hui, là, il faudrait que vous avouiez avant qu'il n'y avait pas l'argent dans les budgets quand vous êtes allés en campagne électorale annoncer les nouvelles casernes. C'est ça qu'on est en train de démêler.

Maintenant, on a été extrêmement rassurants pour les gens de la région et on a dit que les choses se déroulent très bien. Est-ce que je m'engage à travailler à ce que ça continue à aller bien? Tout à fait, inquiétez-vous pas. On fera les choses au moment où il le fera. Le ministre des Transports est en train de travailler sur le PQI. Je me sens très confortable pour dire à quel point j'ai confiance à cet homme-là et à sa compréhension des enjeux de la Capitale-Nationale. Mais on va commencer par démêler, dans votre cas, ce qui a été fondé et ce qui n'a été que des paroles, paroles, paroles.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Hamad : Alors, parlons des paroles. Biométhanisation, est-ce que vous engagez à s'assurer que les budgets sont là pour ce projet-là pour la ville de Québec?

Mme Maltais : Je suis sûre qu'en temps et lieu les ministres qui sont responsables du dossier seront heureux de répondre à cette question.

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député.

M. Hamad : Vous savez que c'est un projet qu'on fait avec le fédéral et vous connaissez ça. Alors, si le fédéral se retire parce qu'il n'a pas eu de signal clair de Québec, ça se peut qu'on fasse perdre un projet pour la région de Québec. Donc, l'échéancier devient urgent. Est-ce que la ministre s'engage à faire rapidement débloquer ces sommes-là de son collègue le ministre de l'Environnement, que l'ancien... probablement, connaît ce dossier-là? Est-ce qu'elle s'engage, aujourd'hui devant la commission, de faire débloquer l'argent pour ne pas perdre l'argent du fédéral?

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre.

Mme Maltais : Il va falloir que le député se rappelle à sa propre mémoire que le projet a changé, qu'on suit toujours mais que le fédéral ne veut pas mettre plus d'argent. Alors, je sais qu'il s'est perdu l'habitude au fil du temps, dans les dix dernières années, d'aller se chicaner un peu avec le fédéral pour aller chercher notre dû. Je vais vous dire que, de ce côté-là, moi, je ne suis pas gênée, mais il va être important que tout le monde mette l'épaule à la roue. On veut, on veut réaliser les projets. Là, quand le projet grossit puis que le fédéral décide encore une fois de se tenir dans son coin puis de refuser de mettre l'argent au Québec, on fait la bataille. On aura les réponses qu'il faudra avoir quand c'est le temps, mais que le député se tourne vers le fédéral et qu'il dise véritablement... que toute la région dise : Aïe! Le projet a grossi, on a besoin de vous.

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre.

M. Hamad : La ministre reconnaît quand même, là, si on ne l'aime pas, le fédéral, il y a eu des investissements très majeurs et importants de ce gouvernement-là dans la région de Québec. Et on ne peut pas mettre ça de côté, là, même si on n'a pas l'allégeance, là, d'être conservateur. Quand même, il faut être réaliste. Alors, ils ont fait une part importante.

Mme Maltais : Alors, c'est plus important de défendre le gouvernement fédéral que de dire qu'on a besoin d'argent dans la région. C'est ça qui se passe depuis 10 ans. C'est ça, le problème.

M. Hamad : Ça, oui, c'est... Oui, c'est...

Mme Maltais : On vient de changer de gouvernement, ça va faire du bien.

M. Hamad : C'est tellement vrai qu'on a augmenté les revenus du fédéral de 40 % et 60 %, on est rendus à 20 milliards. C'est tellement vrai qu'on a réussi à faire l'entente, dans votre ministère, d'ailleurs, pour le programme d'assurance parentale; vous n'aviez jamais réussi. Enfin. On ne rentrera pas dans ce débat-là, ce qui est important, c'est la région aujourd'hui. La méthanisation, je ne le sais pas. Le pont de l'île d'Orléans, je ne le sais pas. Le pont de Québec? Le pont de Québec, avez-vous des nouvelles pour le pont de Québec?

Mme Maltais : Oui, écoutez, c'est le ministre des Transports qui est là-dessus, mais je peux vous dire que je suis très au courant du dossier, et que ça continue, et que ça avance.

Maintenant, je ne suis pas la ministre des Transports, ce n'est pas moi qui vais faire ici des annonces pour le ministre des Transports. Mais on travaille là-dessus, inquiétez-vous pas. Je suis très au courant. Tous les dossiers que vous nommez, là, M. le député de Louis-Hébert, inquiétez-vous pas, je suis jour après jour ces dossiers-là. On est très, très, très au courant. Je suis très confortable, très à l'aise de dire aux gens de la Capitale-Nationale... Là où vous n'avez pas réussi, on va essayer de réussir.

M. Hamad : C'est la différence d'être au courant...

La Présidente (Mme Champagne) : Il reste un peu plus de trois minutes, M. le député de Louis-Hébert.

M. Hamad : Oui. La différence d'être au courant... C'est qu'on ne vous demande pas d'être au courant, on n'en doute pas, vous allez être au courant avec tout le monde qui vous entoure, on a aucun doute que vous allez être au courant des dossiers. Ce qu'on vous demande, c'est des résultats. Comme vous l'avez demandé dans le passé, nous avons obtenu des résultats. Alors donc, le pont de Québec, c'est important pour la région, évidemment, et l'infrastructure...

Mme Maltais : Vous n'avez rien réglé en 10 ans, vous non plus. Vous n'avez rien réglé sur le pont de Québec en 10 ans.

M. Hamad : Et on ne peut pas faire un règlement avec n'importe quel prix, hein? Hein? Et vous demanderez...

Mme Maltais : Ah! Bon, bien voilà! Commençons à parler. Tout à fait.

M. Hamad : Et vous demanderez à votre ancien premier ministre qui parlait de chiffon rouge, là, comment il réglait les dossiers avec le fédéral en parlant de chiffon rouge. Si on a fermé le zoo, là, c'est à cause de chiffon rouge de votre

ancien premier ministre qui a pris l'argent à Québec puis il l'a envoyé à Saint-Félicien dans le temps. Vous vous rappelez très bien de ça.

Mme Maltais : Et qui a mis l'argent à Québec.

M. Hamad : Vous vous rappelez très bien de ça.

Mme Maltais : Et qui a... Le Jardin zoologique de la Capitale-Nationale a été...

M. Hamad : Mais on va garder un ton positif.

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député de Louis-Hébert. Mme la ministre.

M. Hamad : On va garder un ton positif.

Mme Maltais : On ne peut pas raconter n'importe quoi, Mme la Présidente, là, ça...

La Présidente (Mme Champagne) : Tout à fait.

M. Hamad : Le chiffon rouge, c'est connu.

Mme Maltais : On est une table sérieuse, là.

M. Hamad : C'est dans les journaux.

La Présidente (Mme Champagne) : M. le député...

Mme Maltais : Il faut dire que, de chiffon rouge à carré rouge, vous prenez les choses... Tout à coup, vous grimpez vite quand on dit ces mots-là ici.

La Présidente (Mme Champagne) : Mme la ministre, M. le député de Louis-Hébert, c'est que, pour l'enregistrement, je pense que ça va devenir difficile.

M. Hamad : Non, non, on est correct, on est correct.

La Présidente (Mme Champagne) : Donc, on s'adresse à moi. Il reste tout juste...

M. Hamad : Combien il reste?

La Présidente (Mme Champagne) : Deux minutes.

M. Hamad : Deux minutes.

La Présidente (Mme Champagne) : Une question claire et une réponse claire et courte.

M. Hamad : Quel est... Avez-vous commencé... Pour Équipe Québec, je suis très heureux de voir que voulez maintenir Équipe Québec. Vous allez continuer dans la même direction. C'est une bonne nouvelle pour la région. C'est important, je pense. Et, je me souviens, lorsqu'on l'a annoncé dans le comté de Chauveau, le député était présent avec nous, il a été content de l'avoir. Maintenant, avez-vous des noms en vue pour la présidence?

Vous savez, M. Rousseau a terminé son mandat, il l'a bien fait, et je profite de l'occasion de le remercier pour tous les efforts bénévoles qu'il a apportés à Équipe Québec pendant un an et demi. En passant, ça a coûté zéro cenne de la part de M. Rousseau. Mais je pense qu'il a fait un travail exceptionnel, ce qui nous a permis d'arriver avec l'amphithéâtre aujourd'hui, ce qui nous a permis de regarder un jour le rêve olympique dans la région de Québec.

Maintenant, avez-vous regardé qui vous allez nommer pour Équipe Québec? Avez-vous des noms pour la présidence? Qu'est-ce que... C'est quoi, vos intentions?

La Présidente (Mme Champagne) : Alors, la réponse, Mme la ministre, et ça va clore nos travaux, pour une minute.

• (12 heures) •

Mme Maltais : Oui, bien sûr, j'ai regardé, oui, j'ai des noms et, oui, moi aussi, je veux me joindre à tout le monde pour dire à quel point Claude Rousseau a bien travaillé, qu'on a apprécié ce qu'il a fait pour la région. Il l'a fait bénévolement. C'est un gars qui se donnait pour la région, puis il a bien mené Équipe Québec. Moi, je sais, et j'étais dans l'opposition, puis, si j'avais besoin d'information, il était très généreux, très ouvert, il faisait bien les choses. Alors, il faut saluer M. Rousseau. Je lui ai parlé d'ailleurs à mon arrivée en poste, hein, je lui ai parlé des projets futurs pour Équipe Québec,

là, on a eu une discussion là-dessus, et, en temps et lieu, je lui ferai connaître... je ferai connaître à tout le monde les résultats de ma réflexion sur la nouvelle Équipe Québec.

Adoption des crédits

La Présidente (Mme Champagne) : Merci, Mme la ministre. Alors, merci à tous. Le temps alloué à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif étant écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix. Alors, est-ce que le programme 8, Promotion et développement de la Capitale-Nationale, est adopté?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Champagne) : Adopté? Parfait. En terminant... Sur division?

M. Hamad : Adopté sur division.

La Présidente (Mme Champagne) : En terminant, je...

Des voix : ...

Documents déposés

La Présidente (Mme Champagne) : J'ai été vigilante, hein? En terminant, je vais déposer les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Et je suspends les travaux jusqu'après les affaires courantes où nous allons procéder à l'étude du volet Régions et ruralité des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire. Bon dîner à tous.

(Fin de la séance à 12 h 1)